



SYNTHÈSE DU FORUM DES ACTEURS DU PACTE ALIMENTAIRE

de Nouvelle-Aquitaine

14-15 NOVEMBRE 2023

ÉDITO

Depuis plus d'une dizaine d'années, davantage d'acteurs néo-aquitains œuvrent quotidiennement à relocaliser l'agriculture et l'alimentation, pour que celles-ci deviennent supports de richesse (dans son acception la plus large). C'est ainsi que des initiatives locales se sont démultipliées, telles que l'organisation de circuits courts pour et par des citoyens, l'approvisionnement de la restauration scolaire, ou encore les actions collectives de producteurs pour élargir l'offre en produits locaux. Ces initiatives ont croisé la volonté d'élus qui se saisissent, depuis relativement longtemps, de ces enjeux. La force politique vient donner corps et soutien aux démarches existantes. C'est pourquoi fleurissent en Nouvelle-Aquitaine, des démarches et projets alimentaires de territoire. Pour autant, si ces derniers couvrent aujourd'hui une grande partie du territoire, les pratiques des consommateurs, transformateurs, distributeurs et producteurs demeurent majoritairement dans des circuits longs, ne permettant pas de reconnecter localement l'agriculture et l'alimentation. Il reste donc du chemin à parcourir pour voir émerger de véritables systèmes alimentaires durables.

Parallèlement, fortes de ce dynamisme régional, et souhaitant le structurer pour en démultiplier l'impact, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Préfecture de Région pilotent depuis 2018 une politique ambitieuse. Dès 2022, le "Pacte Alimentaire pour une alimentation durable et locale", rassemble largement les acteurs volontaires pour coopérer en faveur du déploiement des circuits de proximité et de la vente directe, de filières locales, de dynamiques territoriales,

de la sensibilisation et formation des acteurs, et de la solidarité et citoyenneté alimentaires. Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine, centre de ressources sur le développement territorial, est mandaté dans ce cadre pour structurer et accompagner le réseau des acteurs des démarches alimentaires de territoire.

Le Forum des acteurs du Pacte alimentaire qui s'est déroulé les 14 et 15 novembre 2023 a offert aux acteurs du Pacte et aux porteurs de démarches et projets alimentaires de territoire, une scène de rencontres, de dialogues, de réflexion, de travail et d'inspiration. Avec la coopération comme fil rouge, ce Forum a été un temps de cohésion et a permis de s'interroger collectivement face aux enjeux de court et long termes qu'implique le changement vers des systèmes alimentaires locaux et durables en Nouvelle-Aquitaine.

L'Etat et la Région s'associent à Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine pour remercier chaleureusement les 223 acteurs présents, qu'ils aient été participants ou bien intervenants. C'est par leur investissement quotidien à relever les défis que ces journées ont pu être aussi inspirantes. La publication que vous lisez retrace les points-clés à retenir de ce Forum. Nous vous en souhaitons une bonne lecture. Qu'elle vous accompagne dans la poursuite des efforts que vous menez au quotidien, et qu'elle vous aide à tisser de nouveaux partenariats pour en amplifier l'impact positif.

Jonathan DELPECH
DIRECTEUR DE PQN-A

SOMMAIRE

02

ÉDITOS

04

PROGRAMME,
CHIFFRES CLÉS

27 JOURNÉE DU 15 NOVEMBRE

28. COMPTE-RENDU DES ATELIERS THÉMATIQUES

- La coopération économique au service des démarches alimentaires de territoires
- Comment attirer et installer des porteurs de projets agricoles sur mon territoire ?
- La transition numérique au service de l'agriculture et de l'alimentation
- Lutter contre la précarité alimentaire
- Quelle méthode pour mettre l'ESS au service de démarches alimentaires opérationnelles ?
- La planification agricole et des menus, levier de réponse aux enjeux agri-alimentaires

52. COMPTE-RENDU DE LA TABLE RONDE "SOYONS LE CHANGEMENT POUR UNE NOUVELLE ALLIANCE DES TERRITOIRES"

06 JOURNÉE DU 14 NOVEMBRE

7. SYNTHÈSE DU FORUM OUVERT

12. SYNTHÈSE DU COMITÉ
RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION

56

GLOSSAIRE

- Se saisir de l'enjeu de la santé dans les projets et démarches alimentaires de territoire
- Comment les acteurs de la distribution peuvent-ils contribuer à la relocalisation de l'alimentation ?
- Comment valoriser les métiers agricoles pour attirer de nouveaux professionnels ?
- Quelles éducations pour la jeunesse ?
- Adaptation de l'agriculture au changement climatique
- Les démarches et initiatives alimentaires de territoire, support de revitalisation

55. L'ANIMATION DU RÉSEAU DES DÉMARCHES ALIMENTAIRES DE TERRITOIRE

PROGRAMME

MARDI 14 NOVEMBRE

9h15 / Accueil café

10h / Introduction

10h30 / Forum ouvert

12h30 / Déjeuner

14h / Exposition posters : Déambulation et échanges, à la rencontre des porteurs de projets au service du Pacte Alimentaire

15h / Comité Régional de l'Alimentation présidé par Alain Rousset, Président du Conseil Régional et Etienne Guyot, Préfet de Région, Préfet de Gironde

16h30 / Table-ronde : La coopération au service de la structuration de filières locales.

17h30 / Conclusion de la journée et verre convivial

MERCREDI 15 NOVEMBRE

9h / Accueil café

9h30 / Ateliers et témoignages : S'inspirer et agir ensemble
Partage des expériences d'acteurs du réseau sur douze enjeux clé des démarches alimentaires de territoire.

12h30 / Déjeuner

14h / Table ronde : Soyons le changement pour une nouvelle alliance des territoires !

15h30 / Clôture institutionnelle
Par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF)

15h45 / Fin du forum



**DÉCOUVREZ L'INTERVIEW
RÉALISÉE PAR EURADIO
À L'OCCASION DU FORUM !**

223

PERSONNES ONT
PARTICIPÉ AU FORUM

12

ATELIERS

DES PARTIES
PRENANTES PRIVÉES
ET PUBLIQUES SUR

TOUTE

LA CHAÎNE DU
PRODUCTEUR AU
CONSUMMATEUR

23

POSTERS

ILLUSTRANT DES
COOPÉRATIONS
AU SERVICE DES
AMBITIONS DU PACTE
ALIMENTAIRE

1

COMITÉ RÉGIONAL EN
PRÉSENCE DU PRÉFET
ET DU PRÉSIDENT DE
RÉGION

TOUS

LES DÉPARTEMENTS
DE NOUVELLE-
AQUITAINE
REPRÉSENTÉS

40

INTERVENANTS

2

TABLES RONDES

CHIFFRES
CLÉS



JOURNÉE DU 14 NOVEMBRE

SYNTHÈSE DU FORUM OUVERT

Plus de cent personnes ont réfléchi simultanément à répondre aux questionnements du réseau sur la re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation. Choisissez les sujets qui vous intéressent, et consultez les ressources afférentes suggérées par les participants !

Fonctionnement du forum ouvert : Dans le formulaire d'inscription, une section permettait aux participants de poser leurs questions. Sur cette base, une vingtaine de questions ont été proposées lors du forum ouvert. De manière autonome, les participants se sont regroupés autour des questions de leur choix afin d'y répondre en suivant une matrice.

| SUJET | ENJEUX ET DÉFIS | CHANGEMENTS SOUHAITÉS | ACTEURS ET RESSOURCES EXISTANTS POUR OPÉRER LE CHANGEMENT | ACTIONS PRIORITAIRES DE MISE EN OEUVRE | COMMENT PŒN-A PEUT VOUS AIDER ? |
|---|---|---|---|---|--|
| Comment faciliter la transmission et l'installation ? | <ul style="list-style-type: none"> Baisse du nombre d'agriculteur.ice.s Crise des vocations Quelle gouvernance/coopération ? Accès au foncier Taille et coût des fermes Logement des agriculteur.ice.s et des saisonniers Compatibilité cédant.e et repreneur.euse | <ul style="list-style-type: none"> Recrutement et casting des NIMA Œuvrer à l'attractivité du métier : image, dimension collective, revenu, conditions de travail et de vie, lien avec le consommateur Réorientation des financements agricoles : Installation via le CAPE statut différents Revenus : liés aux autres missions assurées par les agriculteurs (entretiens, préservation des milieux et des ressources etc.) Evolution PLU | <ul style="list-style-type: none"> <u>Terre de liens</u> Safer Régies municipales Collectivité territoriale <u>CDOA</u> Chambre d'agriculture CRESS Enseignement agricole MSA Acteur de l'accompagnement : entrepreneuriat : couveuse, pépinière, <u>Co-Action</u>, coopérative, <u>CAE</u> technique : ADEAR, CIVAM <u>Hameaux légers</u> | <ul style="list-style-type: none"> Sacraliser le logement, bâti, foncier des agriculteur.ice.s Anticiper la transmission et identifier les agriculteur.ice.s (observatoire etc.) Accompagnement des porteur.ses de projets et les cédant.e.s Soutenir les structures d'accompagnement à l'installation-transmission Développement et soutien des dispositifs de test agricoles (espaces tests) | <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les élus Aborder les sujets de : logement (réhabilitation des centres bourgs), commerces de proximités, débouchés Sensibiliser les décideurs locaux à ces questions |

| SUJET | ENJEUX ET DÉFIS | CHANGEMENTS SOUHAITÉS | ACTEURS ET RESSOURCES EXISTANTS POUR OPÉRER LE CHANGEMENT | ACTIONS PRIORITAIRES DE MISE EN ŒUVRE | COMMENT PŌN-A PEUT VOUS AIDER ? |
|---|--|--|--|---|---|
| <p>Comment sensibiliser les élus aux enjeux alimentaires et agricoles et autour des DAT ?</p> <p>Comment rendre soutenable (pérenniser les financements) l'intervention de toutes les structures pour accompagner les DAT ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Absence de chargé.e de mission référent.e dans certaines DAT • Trop de CDD • Concurrence des structures pour les AAP, au lieu de réponses en consortium • DAT non portées par structures publiques (ex Sud Gironde) ont du mal à mobiliser les élus locaux • Comment conserver la mobilisation des élus pendant la phase d'action ? | <ul style="list-style-type: none"> • Hiérarchiser les projets, sanctuariser les fonds sur plusieurs années pour atteindre l'objectif • Favoriser la coopération des acteurs en amont : complémentarité • Pré-requis : identifier les acteurs de toutes les filières, comprendre les interactions dans les filières alimentaires • Se donner les moyens de ses ambitions | <p>Non renseigné par les acteurs.</p> <p>Suggestions PŌN-A :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guide mobiliser les élus dans les démarches alimentaires de territoire. - Webinaires de témoignages d'élus.e.s. : sur le rôle de l'élus.e dans le lancement d'une DAT ; sur le rôle de l'élus.e dans l'approvisionnement local et bio de la restauration collective publique | <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les élus sur des sujets qui parlent et qui sont dans les compétences : foncier, restauration collective • Trouver des axes d'actions qui parlent aux élus. Ex : étude précarité alimentaire en milieu rural | <ul style="list-style-type: none"> • Veille AAP • Diffuser une cartographie d'acteurs |
| <p>Comment évaluer l'impact d'une DAT pour développer des emplois stables, décents pour l'ensemble des travailleurs ? Comment mesurer l'impact des politiques alimentaires sur mon territoire ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prouver l'efficacité, convaincre • Pérenniser la démarche • Faire connaître la démarche • Donner du sens à la démarche • Adopter, faire évaluer la démarche • Pérenniser les emplois d'animation pour la continuité | <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas réduire à des indicateurs chiffrés (ce que disent les chiffres ne reflète pas toujours la réalité par exemple le bien-être) • Prendre en compte la temporalité différente de chaque action et prendre du temps pour l'évaluation et des moyens | <p>DRAAF DREAL PŌN-A VertigoLab Département Région ADEME La recherche DATAR DDT DREETS</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en relation acteurs ressources et animateurs DAT • Organiser une journée/une formation sur cette thématique avec un ou deux cas d'études concrets |
| <p>Comment accompagner la production agricole face aux enjeux de la ressource en eau ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Postulat : Changement climatique • Comment consommer moins d'eau ? Quelles cultures produire ? • La qualité • La répartition • La gouvernance • La politique de l'eau • La pollution des sols • Crue, submersion • Vers une diminution de la perméabilité des sols à cause des pratiques agricoles prédominantes <ul style="list-style-type: none"> • Enjeu qualité • Enjeu quantité | <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des eaux grises et des piscines municipales • Changement de la réglementation • Adaptation agromonomique : technologique, recherche sur semences paysannes, permaculture • 2 échelles : <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation agricole : haies, aménagements - Territoire et bassin versant : plus de transparence et de communication (sur les bassines par exemple) • Sensibilisation des consommateurs au changement climatique • Relocalisation | <ul style="list-style-type: none"> • INRAE • Syndicats de bassins versants • SAGE outils de planification de l'eau • Commission sur l'eau • L'ASA qui regroupe les propriétaires de foncier sur un territoire • Agence de l'eau • Chambre d'agriculture • INPACT • Réseau des semences Paysannes | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic qualité et quantité • Echanger avec tous les acteurs ressources d'un territoire : partager les valeurs de gestion via un PAT (par exemple) • Avoir un portage politique et portage d'expérience • Accompagner les agriculteurs en bio • Ouvrir des espaces de gouvernance "eau" aux PAT • Accompagner les financements en faveur du changement • Accompagner les irrigants avec des nouvelles technologies | <ul style="list-style-type: none"> • Formation thématique autour de l'eau • Aménagement des projets liés à la problématique en eau en lien avec les chercheurs (partenariat avec l'ENSEGID, BSA) • Livret sur les acteurs décisionnaires de l'eau • Frein : face à la demande de modification de l'agriculture, on aura la question de garantir les débouchés |

| SUJET | ENJEUX ET DÉFIS | CHANGEMENTS SOUHAITÉS | ACTEURS ET RESSOURCES EXISTANTS POUR OPÉRER LE CHANGEMENT | ACTIONS PRIORITAIRES DE MISE EN ŒUVRE | COMMENT PŌN-A PEUT VOUS AIDER ? |
|---|---|--|--|--|--|
| <p>Faire du bien manger un vecteur de vivre ensemble / Sensibiliser les consommateurs</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de personnes en situation de précarité alimentaire • Crise du quotidien : personnes éprouvées • Crise globale, en cascade • Éviter de réagir au coup par coup • Définir l'alimentation de qualité : diversifiée et choisie • Stratégies alimentaires globales | <ul style="list-style-type: none"> • Politiques publiques durables et de prévention • Faire évoluer les réglementations et les échelles territoriales | <ul style="list-style-type: none"> • Citoyen.n.e.s : chacun est acteur du changement, et ensemble • Associations : <ul style="list-style-type: none"> - aide alimentaire - accompagnement de quartier - groupement d'achat • Artistes • Restauration collective : reprise du service durant la crise sanitaire, pompiers • Producteurs : précarité de leur situation (ex: frais alimentaires) | <ul style="list-style-type: none"> • Appui sur les expérimentations (épiceries sociales et solidaires, EPI-SOL dans les fruits et légumes) • Ateliers échanges pratiques alimentaires : renforcement du pouvoir d'agir • Augmenter les structures créatives, artistiques (ex : Collectif Rivage, Jardin Secret, Spectacle Acclim'atable) • Sortir de l'injonction du "Bien manger" • Expérimentation Sécurité Sociale de l'Alimentation • Plan de sauvegarde alimentaire (compléter le plan communal de sauvegarde) • Production alimentaire : ajustement pour éviter le gaspillage • Simplification maximale des interactions possibles entre les acteurs (organiser des filières de collectes et les financer) | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des filières • Mise en lien des acteurs |
| <p>Comment faire du "bien manger" un vecteur de "vivre ensemble" ? Comment sensibiliser les consommateurs à une alimentation saine, locale, durable et à l'achat responsable ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Santé publique • Environnement • Convivialité, plaisir, lien social • Aspect culturel • Facteur temps • Commercialisation • Budget alimentation des ménages, accessibilité • Connaissance alimentaire • Rencontre publics • Lutte contre l'angoisse et l'éco-anxiété | <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité en milieu rural et urbain • Consommateur vigilant / intéressé • Changer ses achats : saisonnalité, moins d'emballages • Moins de sur-information et faire de l'information de qualité • Durabilité du changement • Politique des petits pas et du droit à l'erreur • Baisse de l'obésité, des maladies de civilisation, de la dénutrition • Education à la cuisine et à la gastronomie • Donner du sens à son alimentation | <ul style="list-style-type: none"> • Logiciel OCCENA • Eduscol : éducation à l'alimentation de qualité | <ul style="list-style-type: none"> • Communication sur le patrimoine gastronomique • Ecole • Mairie • Réseaux sociaux • Cours de cuisine • Ateliers pédagogiques • Atelier des grandes distributions • Panneaux publicitaires pour orienter les citoyens | <ul style="list-style-type: none"> • Rediffusion Eduscol • Mise en réseau des acteurs • Foyer alimentation positive • Lobbying et la publicité • Trouver les financements |

| SUJET | ENJEUX ET DÉFIS | CHANGEMENTS SOUHAITÉS | ACTEURS ET RESSOURCES EXISTANTS POUR OPÉRER LE CHANGEMENT | ACTIONS PRIORITAIRES DE MISE EN OEUVRE | COMMENT PŒN-A PEUT VOUS AIDER ? |
|--|---|--|--|---|--|
| Initiation de son PAT : Quels moyens mobiliser et quels acteurs impliquer ? | <ul style="list-style-type: none"> • Remobiliser l'existant • Identifier les acteurs à impliquer et les champs de compétence • Avoir une vision alimentation et pas seulement agriculture • Mobiliser les têtes de réseau • Ne pas se restreindre aux limites des PAT | | <ul style="list-style-type: none"> • Collectivités • Interprofessions • Têtes de réseaux agriculteurs et approvisionnements | <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte la différence de temporalité entre les acteurs politiques et économiques • Cibler les bons acteurs sur les sujets qui les concernent pour éviter la démobilité • Réflexion de la gouvernance (prioritaire pour un bon fonctionnement) | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des gouvernances |
| Comment favoriser le développement de régies maraîchères municipales ? | <ul style="list-style-type: none"> • Simplifier les appels d'offres • Autonomie • Implication du consommateur • Maîtriser l'offre et la demande • Saisonnalité • Savoir-faire, gestion des aléas • Maîtrise financière • Foncier • Structuration financière du projet ? • Opposition aux grossistes | <ul style="list-style-type: none"> • Forte implication des acteurs • Volonté politique : budget • Formation cuisiniers • Formation maraîchère / embauche ? • Insertion ? • Foncier : achat / mise à disposition / location | <ul style="list-style-type: none"> • Elus • Parents d'élèves • Enseignants/ centre de loisir • Producteurs / séniors • Coordination entre service technique communal et cuisinier | <ul style="list-style-type: none"> • Politique foncière • Coopération des acteurs (Département / Chambre d'Agriculture ?) • Convaincre de l'intérêt de la démarche | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en lumière les expériences réussies |
| Comment favoriser une logistique des circuits courts ? | <ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation • Multi-sectoriel : privé/public • Diversité des modes de livraison • Coopération + coordination : structuration de collectif • Attention au coût environnemental | <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la distribution • Réorganiser les systèmes alimentaires • Développer des coopérations | <ul style="list-style-type: none"> • Internaliser à l'échelle EPCI les distributions et les points de collecte • Marché public • Implication politique / législatif (EGalim) | <ul style="list-style-type: none"> • Mutualiser des sites de stockage et de transformation | <ul style="list-style-type: none"> • Article ressource sur les légumeries en Nouvelle-Aquitaine • Fiche d'expérience Manger Bio Périgord • Fiche d'expérience Résalis • Fiche d'expérience IPARLAB • Fiche d'expérience Coo'Alliance • Webinaire Logistique en circuit court et de proximité |

| SUJET | ENJEUX ET DÉFIS | CHANGEMENTS SOUHAITÉS | ACTEURS ET RESSOURCES EXISTANTS POUR OPÉRER LE CHANGEMENT | ACTIONS PRIORITAIRES DE MISE EN OEUVRE | COMMENT PŌN-A PEUT VOUS AIDER ? |
|---|---|---|---|--|--|
| Comment permettre aux petits producteurs d'accéder aux marchés publics ? | <ul style="list-style-type: none"> Formalisme des marchés publics Volumes Temps/logistique Structuration du travail en cuisine Réflexions spécifiques selon le nombre de convives Planification des menus/commandes | <ul style="list-style-type: none"> Massification de l'amont et aval : regroupement des producteurs Développement des légumeries Marchés publics avec révisions des prix réguliers Échanges entre cuisiniers et agriculteurs | <ul style="list-style-type: none"> Logisticiens Organisateurs Groupements Plateformes | <ul style="list-style-type: none"> Adapter les marchés publics aux petits producteurs Faire le sourcing des producteurs disponibles en local et de leur capacité à approvisionner en l'état actuel Moyens humains nécessaires | <ul style="list-style-type: none"> Voir le sujet "Comment favoriser une logistique des circuits courts ?" Voir le clausier régional EGalim qui aide à la rédaction des marchés publics en faveur d'un approvisionnement local |



LE COMITÉ RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION

Le décret n°2019-313 du 12 avril 2019 d'application de la loi EGalim précise les objectifs et modalités d'organisation du comité régional de l'alimentation, ci-après "CoRALim". L'objectif du CoRALim est d'examiner toute question relative à la déclinaison régionale du Programme National pour l'Alimentation (PNA), son suivi et son évaluation. Il doit se réunir annuellement.

Or, en Nouvelle-Aquitaine, les objectifs du PNA font partie intégrante du Pacte alimentaire pour une alimentation durable et locale 2021-2025 co-signé et co-piloté par l'Etat et la Région. Ce Pacte répond également aux ambitions de Néo Terra, la feuille de route régionale pour la transition écologique. Pour faciliter la déclinaison territoriale des objectifs du PNA et du Pacte, l'Etat et la Région ont mandaté PQN-A pour mettre en réseau les acteurs des territoires porteurs de démarches alimentaires de territoire. C'est ainsi que l'Etat, la Région et PQN-A ont organisé le CoRALim 2023 dans le cadre du Forum des acteurs du Pacte alimentaire. Ce temps a permis de réunir les acteurs signataires du Pacte (acteurs régionaux, fédérations etc)

et les porteurs de démarches et projets alimentaires de territoire.

Le CoRALim a commencé par un temps de déambulation autour d'une exposition de projets de coopérations au service des ambitions du Pacte alimentaire. Les posters sont à retrouver dans un document annexe ([en cliquant ici](#)).

Après une introduction par Alain Rousset, Président du Conseil Régional, et d'Etienne Guyot, Préfet de Gironde et Préfet de Région, dix personnes ont porté la parole de la trentaine d'acteurs signataires du Pacte pour synthétiser les actions réalisées à mi-parcours au sein des cinq domaines d'actions stratégiques (voir page suivante).



Enfin, une table-ronde sur les coopérations en faveur de filières agricoles et alimentaires locales a clos le CoRALim.

LE PACTE ALIMENTAIRE POUR UNE ALIMENTATION LOCALE ET DURABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE 2021-2025

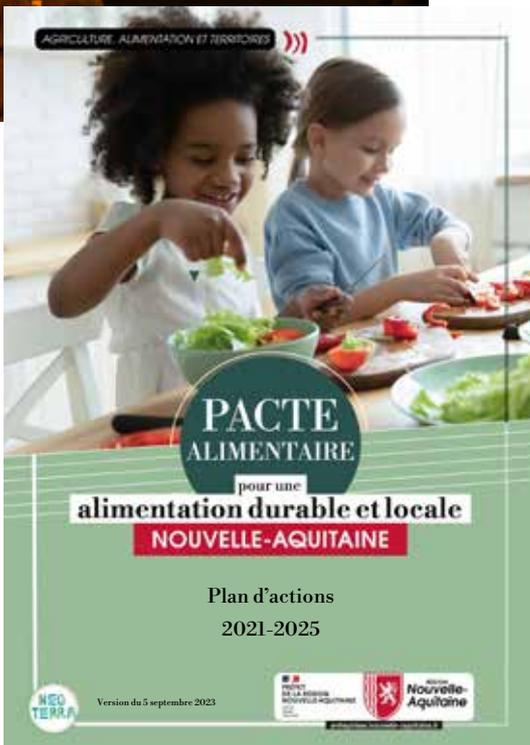
Les ambitions partagées de ce Pacte sont :

1. Des produits locaux dans tous les circuits de distribution régionaux
2. Une formation agricole exemplaire
3. Une relation de proximité entre le consommateur et l'agriculteur
4. Une priorité aux produits locaux dans la restauration collective publique
5. L'ensemble des territoires impliqués

Pour y répondre, les acteurs néo-aquitains déploient leurs actions, reprises dans un plan structuré en **cinq "Domaines d'Actions Stratégiques" (DAS)** :

1. Favoriser les circuits de proximité et la vente directe
2. Faciliter les initiatives et dynamiques territoriales
3. Structurer l'offre et organiser les filières pour répondre aux demandes des marchés régionaux (approche régionale)
4. Eveiller, informer et former les acteurs et les consommateurs
5. Favoriser la solidarité et la citoyenneté alimentaire

Retrouvez ici [le plan d'actions en détail](#).



DAS 1

FAVORISER LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET LA VENTE DIRECTE



10 millions d'euros : tel est le budget mobilisé par la Région Nouvelle Aquitaine entre 2021 et 2022 pour soutenir les agriculteurs dans leurs investissements de développement d'un atelier

maraîchage, de transformation de produits agricoles ou de commercialisation en circuits courts.

La Région a mobilisé plus de 3 millions d'euros, pour soutenir les halles de marché, les points de vente de produits locaux et les magasins de producteurs.

La Région soutient également les ceintures vertes maraîchères de Limoges et de Pau, elle encourage l'installation en circuits courts.

Par ailleurs, l'Etat et la Région soutiennent les structures collectives d'accompagnement et de professionnalisation des agriculteurs, pêcheurs, aquaculteurs.

Deux d'entre elles, représentatives de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, vont prendre la parole pour vous en dire un peu plus, sur leur contribution au Pacte Alimentaire."

DAS introduit par Amandine Ribot, Responsable de l'Unité circuits-courts, Direction de l'Agriculture, des Industries Agroalimentaires et de la Pêche, Région Nouvelle-Aquitaine



LES CIRCUITS COURTS REPRÉSENTENT PLUS DE 22% DES EXPLOITATIONS

DE NOUVELLE-AQUITAINE

Le Recensement Agricole de 2020 compte 14.500 exploitations qui commercialisent en circuits courts en Nouvelle-Aquitaine, soit + 6% en 10 ans. Parmi elles, 11.900 transforment à la ferme. Cette production attire un profil de producteur plus jeune, hors-cadre familial et néo-rural. Ils sont nombreux en agriculture biologique, en production fromagère, maraîchage et viticulture.

En lien direct avec les consommateurs, ces producteurs ont de la fierté pour leurs produits et leur métier. Ils décident plus facilement de leurs prix et de leurs marges.

LES ACTEURS DU DAS 1 FAVORISENT LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET LA VENTE DIRECTE

Le Pacte Alimentaire a permis d'identifier l'importance et la spécificité des circuits courts dans une politique publique dédiée à l'alimentation complémentaire de celle dédiée à l'agriculture.

Le premier DAS du Pacte Alimentaire implique des structures qui s'intéressent à la transformation et à la commercialisation par vente directe ou via un intermédiaire aux consommateurs. Les consulaires et

une diversité d'associations ont répondu à notre enquête. Ils ont des fonctions d'accompagnement, d'animation, de formation, d'étude, de promotion et de structuration de filière fermière. Ils accompagnent les producteurs : à la maîtrise des techniques de transformation à la ferme, aux stratégies de vente directe, en magasins de producteurs ou en restauration hors domicile, au développement de marques territoriales, à la veille juridique, aux fermes ouvertes, à la promotion fermière, etc.

La Région est également un acteur important du DAS 1 par son soutien à l'investissement.

Si les consulaires sont organisés à l'échelle régionale, les associations agissent majoritairement à l'échelle infra départementale et sont peu représentées à l'échelle régionale. L'absence d'animation régionale sur les circuits courts explique le faible nombre de collaborations entre partenaires. Nous citons toutefois deux familles d'actions collectives développées :

« La Chambre Régionale d'agriculture anime un réseau "Agritourisme, produits fermiers et circuits courts" qui suit une feuille de route. Deux commissions régionales et une dizaine d'ateliers avec une quarantaine de conseillers sont organisés chaque année sur ce thème et sur Bienvenue à la ferme, les Marchés des Producteurs de Pays, le Drive fermier, la restauration hors domicile, la transformation à la ferme...etc. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine a par exemple organisé les Rencontres régionales de la logistique. »

Pour les deux collectifs fermiers :

- Le Collectif Fermier 64 fédère dix structures qui proposent un accompagnement complet aux producteurs qui développent les circuits courts par filière. Un animateur est dédié par filière (viande, fruit/légume, produits laitiers, céréales/légumineuses)
- Le Collectif Fermier du Poitou regroupe plusieurs structures partenaires qui œuvrent en faveur de la transformation à la ferme ou en ateliers collectifs, à la veille réglementaire, à la formations à la vente, et à la réalisation d'une base de données et d'études thématiques

LES PERSPECTIVES : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT ET STRUCTURER RÉGIONALEMENT LES CIRCUITS COURTS

Si le contexte inflationniste a freiné ces derniers mois les circuits courts, la demande en produits locaux reste sur le temps long un moteur de l'achat des ménages et d'installation de paysans. L'enjeu de la relocalisation et de la souveraineté alimentaire est clairement perçu par tous, notamment depuis 2020.

Les remontées des partenaires du DAS 1 et les exemples de coopération sur les posters¹ illustrent l'importance et la diversité des actions engagées en faveur des circuits courts. Elles sont mises en valeur par le Pacte Alimentaire. Les structures interrogées témoignent de lacunes dans la structuration régionale de la filière circuits courts.

Dans le futur DAS 1 du Pacte alimentaire, il serait intéressant :

1. de consolider les moyens humains et financiers des structures déjà engagées dans ce domaine, pas seulement sous l'angle du développement de la restauration hors domicile,
2. de permettre la représentation de tous les acteurs de cette filière à l'échelle régionale,
3. de structurer un réseau régional de ressources techniques spécifique aux circuits courts.

¹ Il est ici fait référence aux posters illustrant les coopérations. Pour plus d'information, [cliquez sur le lien vers les posters, ci-dessous.](#)

Consultez les posters de présentations de projets sur ce domaine d'action :

- Accompagnement des formes collectives de vente et des circuits courts
- Développer la filière de viande caprine locale de qualité
- Développement de la production fermière et en vente directe en Poitou (79-86)
- Développement de la filière fromagère fermière caprine de Nouvelle-Aquitaine
- Développer la production fermière et la vente directe



Retranscription du discours des acteurs du DAS 1, prononcé par : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine (Agatha Duqueyroix) et Fédération Régionale Caprine Nouvelle-Aquitaine & Vienne (Frantz Jénot).

DAS 2

FACILITER LES INITIATIVES DES TERRITOIRES CONCOURANT À LA RELOCALISATION DE L'ÉCONOMIE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX



L'Etat et la Région encouragent le développement des démarches territoriales dont les projets alimentaires territoriaux.

Via le Programme National pour l'Alimentation du ministère de l'Agriculture, la DRAAF soutient

chaque année depuis 2016 l'émergence de ces projets. Depuis 2021, 14 PAT financés pour près de 850 000 euros. Ces projets portés par des territoires variés peuvent bénéficier d'une labellisation par le ministère de l'agriculture. 35 sont actuellement reconnus en Nouvelle-Aquitaine et grâce à cette reconnaissance, 25 projets d'investissement dans le cadre de PAT ont été financés pour 9 millions d'euros dans le cadre du plan de relance.

La Région a quant à elle, soutenu 200 projets, via sa politique contractuelle et les fonds européens via le programme LEADER, pour près de 7 millions d'euros.

A l'échelle régionale, il était nécessaire de mettre en réseau de l'ensemble des acteurs porteurs de ces démarches. C'est Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine, GIP soutenu par l'Etat et la Région, qui est chargé depuis plusieurs années d'animer ce réseau et est devenu un acteur incontournable et connu de tous les territoires.

Je donne maintenant la parole à deux structures partenaires du Pacte : la Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine (LCANA) et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) qui vont nous présenter leurs bilans et perspectives dans le cadre de ce DAS."

DAS introduit par Emmanuelle Baroud, Cheffe de l'unité Alimentation et IAA, au Service Régional de l'Alimentation à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine



Dans le cadre précis de ce DAS-2, nous pouvons souligner l'apport du Pacte alimentaire tant au niveau de l'interconnaissance des acteurs que de la valorisation de leurs actions dans la structuration des filières ou pour accélérer des initiatives déjà

engagées sur le territoire.

Le Pacte a permis l'ouverture à de nouveaux réseaux partenaires potentiels, l'identification des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) régionaux, la poursuite d'échanges autour des enjeux logistiques.

Plus particulièrement :

Des rencontres ont eu lieu : par exemple, à Tarnos avec le PTCE Sud Aquitaine, la CRESS et le RTES sur le thème « l'ESS au cœur des dynamiques alimentaires territoriales », l'organisation des Rendez-vous INAE « Contribuer aux PAT ou aux DAT : coopération entre acteurs de l'ESS ! », l'implication renforcée des acteurs locaux dans la gouvernance des PAT.

Des outils ont aussi été mis en place ou déployés :

- la diffusion d'un annuaire des démarches et projets alimentaires de territoire de Nouvelle-Aquitaine et d'un guide de collaboration avec les coopératives ;
- l'animation et l'actualisation du portail Essaimeur, boîte à outil pour les Démarches Alimentaires de Territoire ;
- la rédaction d'une feuille de route tripartite INAE/ COCAGNE/BIO NA pour le développement de l'agriculture Bio en Nouvelle-Aquitaine par l'insertion ;

- la création d'un campus insertion en Charente ;
- des formations de conseillers de chambre d'agriculture visant la montée en compétence en logistique ;
- l'accompagnement à la construction d'ateliers locaux de transformation (légumeries, atelier de découpe)

La structuration de filières locales a été poursuivie : au travers par exemple du projet interLeg qui a pour ambition de développer les légumineuses dans la restauration collective ; du soutien au maraîchage par l'action des PAT ; de la structuration de collectifs de producteurs. Cette action est par ailleurs approfondie dans le cadre du DAS 3.

PERSPECTIVES

Afin de poursuivre le déploiement bénéfique du Pacte alimentaire, les réseaux impliqués ont identifié 3 facteurs de réussite :

- **Aller vers davantage d'interconnaissance et de communication entre acteurs de l'alimentation**

C'est un préalable nécessaire au développement de circuits alimentaires locaux et à la structuration de filières pérennes, qu'elles soient régionales ou à l'échelle du bassin de vie. Devant la grande diversité des PAT de Nouvelle-Aquitaine il y a nécessité de construire des référentiels communs de pilotage, de suivi et d'évaluation, d'encourager les synergies avec les acteurs de l'ESS et de l'IAE pour développer des écosystèmes alimentaires coopératifs sans pour autant gommer les particularités territoriales.

Certains freins, logistiques par exemple, pourraient être levés si l'ensemble des acteurs économiques de la région se mobilise, au-delà des agriculteurs eux-mêmes.

- **Renforcer les solutions existantes**

Poursuivre le soutien à l'innovation sociale sur les enjeux alimentaires, faire de la question de la lutte contre la précarité alimentaire un incontournable des objectifs des PAT (sujet développé dans le DAS 5) et veiller aux enjeux de la préservation et de la diversification des usages du foncier agricole. On pense ici au renouvellement des générations agricoles en favorisant la transmission et l'installation ainsi que l'autonomie alimentaire. On pense aussi à la préservation des terres agricoles,

en prévenant l'artificialisation des sols, et aux enjeux écologiques et sanitaires, en préservant la biodiversité et les caractéristiques physiques des sols.

Cela implique également de consolider les légumeries déjà existantes, de structurer des ateliers de transformation et soutenir une organisation gagnant-gagnant avec les acteurs de la filière maraîchère pour une meilleure valorisation des légumes BIO et locaux sur les marchés.

- **Poursuivre la dynamique du Pacte alimentaire en ouvrant de nouvelles perspectives**

Cela passerait par exemple par la construction d'alliances entre réseaux pour renforcer les offres de services et faciliter la circulation des produits issus du territoire. Dans cette optique, la généralisation par la région des éco-socio-conditionnalités est un levier fort pour faire valoir les achats responsables notamment via le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER).

En conclusion, il semble important et pertinent, s'agissant des PAT, de cibler et planifier dans le temps les thématiques à travailler avec les acteurs ESS, coopératifs notamment, afin de développer les circuits alimentaires locaux. Les agriculteurs étant les premiers acteurs de l'alimentation, l'intégration de nouvelles dynamiques partenariales, avec l'ESS et IAE en particulier, facilitera le décloisonnement des projets.

Il appartient enfin à la puissance publique de soutenir ces initiatives de long terme, en veillant spécifiquement à lever les écueils administratifs et financiers qui pourraient impacter les initiatives collectives d'acteurs, qui jouissent souvent de temporalités différentes.

Consultez les posters de présentations de projets sur ce domaine d'action :

- Développer la filière de viande caprine locale de qualité
- Soutenir et accompagner les démarches alimentaires territoriales
- Valoriser l'offre alimentaire durable des entreprises de l'économie sociale et solidaire
- Sécuriser et structurer des micro-filières maraîchères de qualité



Retranscription du discours des acteurs du DAS 1, prononcé par : La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine (Agnès Le Carrère) & CRESS Nouvelle-Aquitaine (Ewen Lintanf)

DAS 3

STRUCTURER L'OFFRE RÉGIONALE ET ORGANISER LES FILIÈRES POUR RÉPONDRE AUX DEMANDES DES MARCHÉS RÉGIONAUX

”

On élargit ici notre échelle, l'approche est un peu plus macro : régionale. Les marchés régionaux, ce sont la restauration collective publique, la restauration privée, et enfin la grande distribution. Rappelons que nous achetons pour

près de 80% nos aliments en grande distribution. Agir sur ce segment de marché complémentaire de la restauration collective est primordial.

La Région et l'Etat pilotent le pôle régional de compétence sur la restauration collective publique. Dans ce cadre, le déploiement de la plateforme « Ma Cantine » permet d'accompagner les acteurs et suivre les objectifs de la loi Egalim ; la Région soutient la coordination régionale des groupements de commandes menée par l'ACENA.

L'interprofession de la bio Nouvelle Aquitaine et l'interprofession de la viande (INTERBEV) vont faire leur synthèse sur ces thématiques.”

DAS introduit par Amandine Ribot, Responsable de l'Unité circuits-courts, Direction de l'Agriculture, des Industries Agroalimentaires et de la Pêche, Région Nouvelle-Aquitaine

”

Nous sommes très heureux aujourd'hui de représenter ceux, qui chaque jour, s'engagent pour faire rimer :

-Cantine et Cuisine avec Origine
-Livraison et Rayon avec Saison

-Enfants et Grands-parents avec Environnement

Nous vous proposons d'articuler notre présentation autour de 4 thèmes qui mettent en avant des actions concrètes illustrant le travail de terrain quotidien des partenaires du Pacte Alimentaire.

LES APPORTS DU PACTE ALIMENTAIRE

Nous souhaitons tout d'abord relever les deux principaux apports de ces travaux pour les têtes de réseaux :

- Le premier, c'est plus d'interconnaissance : se rencontrer, connaître les champs d'actions et les compétences internes de chaque structure, éviter les doublons, renforcer la complémentarité : une vraie force collective.
- Le second apport qui découle du premier, c'est de faciliter la co-organisation d'événements professionnels afin de bénéficier d'une animation régionale tout le long de l'année avec une mobilisation tour à tour des partenaires.

Cette répartition nous a permis d'apporter des réponses coordonnées aux acheteurs régionaux qui cherchent à s'approvisionner en produits locaux de qualité ; et ainsi de présenter ou de construire une offre de fournisseurs régionaux adaptée.

LES COLLABORATIONS RÉALISÉES

Voyons maintenant quelques collaborations. Le renforcement de nos liens a permis de cibler efficacement des actions en fonction des types d'acheteurs. Par exemple :

- pour la restauration collective, les Rencontres Professionnelles bio, locales et de qualité, coorganisées par INTERBIO et AANA, rassemblent chaque année 200 professionnels
- pour la grande distribution, le salon multi-enseignes organisé par la FCD, La Coopération Agricole N-A et l'ARIANA a lieu tous les deux ans

Ces échanges facilitent aussi les projets de structuration de nouvelles filières : comme le projet Inter'Leg animé par la Chambre Régionale d'Agriculture NA, dans le cadre du réseau Protéi-NA, pour favoriser les légumineuses en restauration collective sur 2 départements pilotes, la Charente et les Landes.

Ils permettent d'imaginer de nouvelles offres produits comme le projet coanimé par INTERBEV NA et INTERFEL NA autour de planches apéritives pour les artisans, qui valorisent les produits locaux et de saison.

LES ACTIONS PHARE DU PACTE ALIMENTAIRE

C'est le moment à présent de mettre les projecteurs sur des actions phares du Pacte. Voici deux initiatives portées par des réseaux d'acheteurs de la restauration collective publique pour soutenir la filière viande régionale.

Commençons par les travaux de l'ACENA ; association qui fédère 26 groupements de commandes portés par les lycées et collèges de Nouvelle-Aquitaine, soit plus de 600 établissements. En 2023, sur la totalité des engagements minimum des marchés, 64% des achats de viande en bœuf et veau sont d'origine Nouvelle Aquitaine dont 20% en bio.

Voyons 2 exemples départementaux :

En Creuse, la création d'un 1er marché a eu lieu en 2023 pour l'approvisionnement en viande bovine fraîche locale. Les collèges et lycées adhérents peuvent se fournir désormais chez deux producteurs creusois de limousine et charolaise.

A l'autre bout de la région, dans les établissements des Pyrénées Atlantiques, 36% de la viande fraîche de bœuf/veau est bio garantie 100% Pyrénées Atlantiques via une association d'éleveurs.

Dans le secteur médico-social, le GARA, groupement de commande des hôpitaux et EHPAD de Nouvelle-Aquitaine propose à ses 114 établissements membres : 46% des viandes d'origine N-A. Ce taux monte à 98% pour les viandes de bœuf à destination des sites d'Aquitaine et du Poitou.

Ces résultats sont très encourageants pour poursuivre l'atteinte de objectifs régionaux et de la loi EGalim et pourquoi pas, valoriser ces efforts avec le label Etablissement Bio Engagé ?



Retranscription du discours des acteurs du DAS 1, prononcé par : INTERBEV N-A (Pablo Krawicki) et INTERBIO N-A (Véronique Baillon).

LES PERSPECTIVES

Côté perspectives, nous avons identifié 2 sujets : L'organisation logistique et la distribution des produits locaux restent un point central dans nos travaux. Le soutien au regroupement de l'offre doit ainsi se poursuivre notamment via les plateformes de distribution de produits locaux et de qualité dont 4 sont 100% bio.

Il nous semble que nous pouvons également gagner en synergie pour offrir plus de lisibilité auprès des acheteurs. Nous pourrions par exemple regrouper les catalogues d'offres d'INTERBIO, de la Chambre d'Agriculture régionale, d'INTERBEV, etc vers un lieu unique de centralisation des fournisseurs pour les acheteurs.

Nous arrivons au terme de notre présentation avec UN mot de la fin.

« Décloisonner » : c'est le mot que nous retenons pour résumer les 3 ans de mise en œuvre et les 5 pages d'actions du Domaine d'actions Stratégiques n°3 réalisées par plus d'une dizaine de structures !

Continuons les travaux du Pacte Alimentaire pour que la Nouvelle-Aquitaine devienne un espace exemplaire de relocalisation de l'alimentation pour toutes et tous.

Consultez les posters de présentations de projets sur ce domaine d'action :

- Accompagnement des formes collectives de vente et des circuits courts
- Développer la filière de viande caprine locale de qualité
- Approvisionner la restauration collective en produits frais, locaux et de qualité
- Valoriser l'offre alimentaire durable des entreprises de l'économie sociale et solidaire
- Favoriser le lien entre acheteurs de la restauration collective et fournisseurs régionaux
- Promouvoir une offre agroalimentaire régionale durable et de qualité
- Favoriser la vente des produits locaux dans les circuits de distribution régionaux
- Augmenter la part de viande bovine française en restauration collective et commerciale
- Transformer sur le territoire du Grand Châtellerault
- Renforcer l'offre régionale dans la restauration collective par une mise en relation de l'ensemble des acteurs du monde agricole



ÉVEILLER, INFORMER, FORMER LES ACTEURS ET LES CONSOMMATEURS

” Il s’agit ici de faire la promotion des produits régionaux, notamment les SIQO. Dans ce cadre, 12 millions d’euros ont été mobilisés par la Région Nouvelle Aquitaine et les fonds européens sur la période 2021-2022.

Sur l’information des jeunes aux principes d’une alimentation durable, Etat et Région travaillent conjointement au déploiement et la promotion du dispositif « Lait et Fruits à l’École » et chaque année, les Journées lycéennes de l’alimentation durable constituent des moments forts pour les jeunes de la région.

Concernant la formation des professionnels et futurs professionnels à ces enjeux d’alimentation durable, les établissements d’enseignement agricole sont engagés dans des démarches d’exemplarité, en particulier via les programmes « Enseigner à Produire Autrement » et « Néo Terra » et sont mobilisés pour développer l’attractivité des métiers des secteurs agricoles et alimentaires.

C’est d’ailleurs dans cette ambition de valorisation des métiers que la région et l’Etat, en partenariat avec les acteurs économiques de la filière, ont lancé cette année la création du « Campus régional de l’alimentation ». Campus qui vise le label d’excellence de l’éducation nationale et qui couvrira un large panel de formations : en production, transformation, service, cuisine de restaurant et de restauration collective, à destination de tous les publics (élèves, étudiants ou actifs) et comportera un site dédié à la restauration collective dans la Vienne.

Je laisse la parole maintenant à l’Agence de l’Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA) et à l’association interprofessionnelle des fruits et légumes frais (INTERFEL), également mobilisés sur ces thématiques.”

DAS introduit par Amandine Ribot, Responsable de l’Unité circuits-courts, Direction de l’Agriculture, des Industries

Agroalimentaires et de la Pêche, Région Nouvelle-Aquitaine et par Emmanuelle Baroud, Cheffe de l’unité Alimentation et IAA, au Service Régional de l’Alimentation à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

” Le Pacte Alimentaire nous a appris à mieux nous connaître, nous acteurs de l’alimentation, à prendre connaissance des actions de chacun, pour une meilleure cohérence et une meilleure efficacité, en réponse aux ambitions

régionales Néo Terra !

”Tout seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin !”

ÉVEILLER

Éveiller au goût, aux principes élémentaires d’une alimentation durable, aux principales notions d’équilibre alimentaire, à la saisonnalité des produits,... un challenge relevé par les signataires du Pacte Alimentaire !

Certains l’abordent via des vidéos pédagogiques (ALPC, Institut du Goût N-A), d’autres en développant des actions dans les écoles et les restaurants scolaires (INTERBIO, Région, IGNA, AANA, Etat, Chambre d’Agriculture régionale) ou directement au contact des consommateurs (UCTRC¹). Tous ont en commun l’objectif de susciter l’intérêt et d’éveiller la curiosité des néo-aquitains pour leur alimentation et leur santé!

Eveiller, c’est donner les clés pour bien se nourrir à chaque étape de sa vie actuelle et future!

¹ Union des Centres Techniques Régionaux de la Consommation/Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine.

INFORMER

Informé c'est promouvoir les bonnes pratiques auprès des professionnels de l'alimentation, producteurs, transformateurs et vendeurs, notamment en déployant la RSE dans les entreprises (COOPERATION, ARIANA, FCD). Informé c'est mesurer et communiquer sur l'impact économiques et environnemental des productions agricoles de qualité sur nos territoires (DRAAF, Chambre d'Agriculture, INAO, Région, CRITT, AANA).

Informé c'est communiquer sur le patrimoine gastronomique régional et les produits sous Signes Officiels de Qualité et d'Origine dont les produits Bio, auprès du grand public (AANA, INTERBIO, IGNA, APFELSO, Région).

Informé c'est sensibiliser les jeunes au goût et au développement durable, lors de salons et de manifestations locales et régionales (AANA, INTERBEV, INTERFEL, Chambre d'Agriculture, INTERBIO, IGNA, CMA régionale).

Informé c'est mieux repérer les produits locaux, dans les fermes ou dans les magasins (Chambre d'Agriculture, ARIANA, FCD)

FORMER

Préparer l'avenir et envisager l'alimentation de demain, cela passe avant tout par des femmes et des hommes formés et engagés !

Comment faire pour y arriver ?

- En suscitant envie et intérêt auprès des jeunes pour les métiers et les entreprises des filières agricoles et agro-alimentaires de Nouvelle-Aquitaine, ceci de l'amont à l'aval (Têtes de réseaux régionales, REANA, INTERBEV)
- En faisant découvrir la diversité des formations (REANA, ARIANA, Interbev NA),
- En mettant en lien les établissements de formation, les entreprises et les filières agricoles et agro-alimentaires (REANA, Région, Etat, têtes de réseaux régionales),
- En mettant en lumière les savoir-faire des professionnels via des concours d'excellence par exemple (CMAR, Région, INTERBEV)...

Former c'est aussi préparer l'avenir et envisager la transition des systèmes alimentaires. Plusieurs projets développés dans le cadre du Pacte Alimentaire visent ainsi à encourager et soutenir la recherche, mais également l'innovation et l'expérimentation au sein des filières agricoles et alimentaires !



Retranscription du discours des acteurs du DAS 1, prononcé par : INTERFEL N-A (Céline Genty), Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA, Julien Toueille)

Cela passe aussi bien par des accompagnements financiers (Région, Europe), que par la mise en place de réseau de recherche (SEREALINA, INRAE, Bordeaux Sciences Agro), d'études économiques et de structuration de filières (AFIPAR, Chambre d'Agriculture, FRCAP), d'observatoires et d'indicateurs économiques (Région, Etat, INAO, AANA, CRANA, INTERBIO, CMAR), environnementaux (INTERBEV, AANA, CRITT, ITERG) ou sociaux (Région, PQN-A, têtes de réseau)

Former et préparer les femmes et les hommes qui agiront pour nourrir les néo-aquitains demain, c'est aussi cela envisager collectivement l'avenir !

D'ailleurs, comment se profile-t-il ?

PERSPECTIVES

L'avenir passe par le prolongement du travail initié au sein du Pacte Alimentaire régional ! L'ensemble des acteurs de l'alimentation réunis aujourd'hui vont poursuivre leurs efforts pour consolider, développer et enrichir le Pacte Alimentaire. Souscrire à un "pacte" est un acte engageant ! Eveiller, informer et former, c'est un travail quotidien fait par chacun pour adopter les bons réflexes, pour guider les choix, pour préparer les générations futures. Les actions menées au sein du Pacte Alimentaire contribuent au renforcement de la souveraineté alimentaire régionale, c'est également un formidable laboratoire d'expertises et d'expériences pour réussir ensemble la transition agro-écologique régionale.

Et n'oubliez pas : "Manger est un acte citoyen qui guide nos choix au quotidien".

Consultez les posters de présentations de projets sur ce domaine d'action :

- Valoriser les produits locaux et de qualité auprès des consommateurs
- Valorisation des activités touristiques, paysagères et agricoles qui façonnent nos territoires
- Développer la filière de viande caprine locale de qualité
- A la découverte des fermes de nos territoires
- Renforcer le lien entre PAT et structures d'insertion professionnelle
- Promouvoir une offre alimentaire régionale durable et de qualité
- Communiquer sur l'intérêt de faire consommer plus de fruits et légumes aux lycéens de Nouvelle-Aquitaine



DAS 5

FAVORISER LA SOLIDARITÉ ET LA CITOYENNETÉ ALIMENTAIRES

”

Dans ce domaine, Etat et Région sont mobilisés et soutiennent les structures d'aide alimentaire, les épiceries sociales et solidaires et apportent leur soutien au réseau régional de lutte contre le gaspillage alimentaire.

La Région amorce le déploiement de la tarification solidaire dans ses lycées.

Dans le cadre du Pacte des solidarités, L'Etat renforce le dispositif de soutien à la tarification sociale des cantines des communes rurales.

En 2023, des fonds spécifiques ont été mobilisés pour la lutte contre la précarité des étudiants et le soutien aux structures d'aides alimentaires a été renforcé, avec par exemple le nouvel appel à projets « Mieux Manger pour tous » dont les 43 lauréats viennent d'être annoncés. Ce dispositif vient apporter son soutien aux initiatives visant à améliorer la qualité de l'offre de l'aide alimentaire, couvrir les zones blanches et soutenir les expérimentations innovantes en matière de lutte contre la précarité.

Laissons maintenant la parole à l'Association des Banques Alimentaires de Nouvelle-Aquitaine (ABANA) et à l'Association Régionale des Industries Agroalimentaires (ARIANA).

DAS introduit par Emmanuelle Baroud, Cheffe de l'unité Alimentation et IAA, au Service Régional de l'Alimentation à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

”

Le Pacte Alimentaire Nouvelle-Aquitaine, dans son DAS 5, a pour ambition d'encourager la solidarité alimentaire, notamment par le don agricole et alimentaire. L'intention affichée est bien de permettre aux

publics précaires d'accéder à une alimentation à la fois locale, saine et de qualité.

Le don agricole et alimentaire, fort heureusement, se pratique dans tous nos territoires néo-aquitains... Par contre, le Pacte Alimentaire, sans rien enlever aux démarches solidaires existantes, vient proposer un cadre collectif au sein duquel donateurs et associations caritatives sont encouragées au dialogue et à l'innovation au service des publics en grande précarité alimentaire !

De nombreuses collaborations existent, notamment entre entreprises (qu'elles soient privées ou coopératives), collaborations qui se concrétisent par des dons de produits d'origine locale / régionale et qui viennent trouver toute leur place dans les circuits de l'aide alimentaire de notre région. Pour illustrer ces dons : citons 2 produits parmi bien d'autres et récemment reçus : du fromage frais d'une entreprise limousine ou de la noix par une coopérative périgourdine !

Dans le même esprit, et pour encourager cette volonté de dialogue et de connaissance réciproque, plusieurs Banques alimentaires, en ce début 2023, ont accueilli plus d'une quarantaine d'entreprises pour faire découvrir les « centres de gros » que sont les banques alimentaires », l'organisation concrète de la chaîne de solidarité et sensibiliser les entreprises au don alimentaire. Ces rencontres, coordonnées par l'ARIA ont spontanément déclenché des nouveaux dons chez de nouveaux donateurs. Elles seront reconduites en janvier 2024.

Pour autant, le don alimentaire, s'il reste primordial pour apporter une réponse d'urgence aux publics en grande précarité, si le levier fiscal reste essentiel dans sa mise en œuvre, doit trouver toute sa place aux côtés d'autres initiatives qui concourent à la même ambition.

PERSPECTIVES

Les Banques Alimentaires de Nouvelle-Aquitaine, aidées par l'Etat et la Région, débutent le déploiement d'un outil basé sur le numérique et qui est à la fois simple, innovant et dont les premiers retours sont encourageants : il s'agit de PROXIDON, le don de proximité ! En matière de don, on peut prioritairement penser aux acteurs d'envergure œuvrant dans le secteur agricole et agroalimentaire, et pour cela les pratiques ci avant citées illustrent au mieux la situation. Il faut les encourager et les valoriser !

Par ailleurs, dans un contexte de lutte contre le gaspillage alimentaire, mais aussi pour faire face à des situations de précarité, notamment alimentaire, dont on constate dramatiquement l'évolution, la mobilisation de la ressource devient plus que jamais cruciale. L'outil Proxidon a ainsi pour intention de rapprocher, à l'échelle d'un bassin de vie, un ou plusieurs donateurs et les acteurs locaux mobilisés dans l'aide alimentaire : associations caritatives locales, CCAS ou épiceries solidaires. Ces donateurs, souvent nouveaux, ne sont autres qu'ici un commerce de bouche, ailleurs un agriculteur... ou encore, et on commence à l'enregistrer en Nouvelle-Aquitaine, des acteurs de la restauration collective ! Un stand est à votre disposition

dans le hall de sorte que vous puissiez plus concrètement découvrir la plateforme et ses premiers résultats.

Les échanges cités ci-dessus, prioritairement centrés sur le don alimentaire, permettent également d'appréhender bien d'autres points, comme celui des achats de denrées que les Banques alimentaires peuvent désormais réaliser grâce aux concours publics mobilisés sur l'urgence alimentaire. Trouver en local avec une qualité et des conditionnements appropriés n'est pas aussi aisé qu'on pourrait spontanément l'imaginer !

Autre dimension également en réflexion, celle de l'emploi pour des publics soit aidés, soit bénévoles dans les réseaux associatifs et pour lesquels l'accès à l'emploi dans les entreprises est à réfléchir !

A l'inverse, l'accueil de salariés du monde de l'entreprise dans nos associations, notamment dans le cadre du dispositif trop peu vulgarisé qu'est le mécénat de compétences, doit aussi faire l'objet d'une information bien plus développée !

Ainsi, le Pacte Alimentaire ouvre un large spectre de coopérations possibles entre acteurs régionaux au sein desquelles la solidarité reste la valeur qui anime chacun !

Consultez les posters de présentations de projets sur ce domaine d'action :

- Le partenariat en faveur du don alimentaire en Nouvelle-Aquitaine
- Une plateforme numérique en faveur du don alimentaire



Retranscription du discours des acteurs du DAS 1, prononcé par : Association des Banques Alimentaires Nouvelle-Aquitaine (ABANA, Pierre Pouget) et Association Régionale des Industries Agro-alimentaires Nouvelle-Aquitaine (ARIANA, Véronique Hucault).

MERCI

AUX STRUCTURES QUI ONT CONTRIBUÉ AU CORALIM !





TABLE-RONDE

LA COOPÉRATION AU SERVICE DE LA STRUCTURATION DE FILIÈRES LOCALES

Trois intervenants ont témoigné de leurs expériences :

- **Thomas Breuzet, PDG du Groupe Quinoak (Péchalou, Baskalia, Granabio) (47)**
- **Frédéric Alno, directeur de SO.LO. GE.MIN, Marché d'Intérêt National d'Agen-Boé (47)**
- **Bruno PUYDUPIN, maire de Saulgé et vice-président de la Communauté de Communes (CC) de Vienne et Gartempe «Transition écologique, environnement, GEMAPI, eau potable», en charge du PAT (86)**



BRUNO PUYDUPIN

La CC Vienne et Gartempe, située au sud-est de la Vienne (86), est labellisée PAT de niveau 2 depuis 2021.

L'objectif principal du PAT est de **relocaliser l'agriculture et l'alimentation** dans les territoires en soutenant les filières, en **partenariat** avec les acteurs locaux de l'alimentation (CIVAM, Chambre d'agriculture, BIO NA, Eaux de Vienne), en **structurant des circuits courts** et en prenant en main le sujet de la **justice sociale et de l'alimentation**.

Pour ce faire, la CC mène un travail **partenarial et de coopération** :

- Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt avec le **CIVAM** : soutien d'un collectif d'agriculteurs autour d'un projet sur la filière œuf
- La CC s'engage à travailler avec **Eaux de Vienne** à accompagner un collectif d'agriculteurs volontaires vers un changement de pratiques : diversifier les cultures de céréales avec celle de la luzerne pour réduire les intrants

Monsieur Puydupin soulève la question des **financements** limités dans le temps du programme PAT : comment faire en sorte que les actions lancées au cours du PAT s'inscrivent dans la durée ? Comment animer ces partenariats et coopérations sans financements ?

FRÉDÉRIC ALNO

Le **Marché d'Intérêt National (MIN)** d'Agen est l'un des deux MIN de Nouvelle Aquitaine. Il permet la rencontre d'environ 1000 acteurs (producteurs, acheteurs, entreprises, logisticiens) venant de 6 départements et 2 régions, et permet la valorisation de la production locale, principalement maraîchère. Pour Frédéric Alno, la coopération se crée en dégagant **des intérêts communs, grâce à des lieux et moments de rencontres.**

Depuis 2019, le MIN se développe et se diversifie. Frédéric Alno le considère comme **un outil à disposition des politiques alimentaires de territoires.** La cuisine centrale de l'agglomération d'Agen devrait d'ailleurs être construite dans les locaux du MIN, offrant ainsi des avantages non négligeables : un foncier déjà disponible, pas de logistique supplémentaire pour l'approvisionnement des produits, un soutien aux produits des producteurs locaux et aux filières lot-et-garonnaises, etc.

THOMAS BREUZET

En Périgord, la **structuration de la filière lait vache bio** a été rendue possible par une gouvernance collective réunissant des usagers, associations, des groupements de producteurs, notamment autour de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Manger Bio Sud Ouest. La création de Manger Bio Sud Ouest a répondu à un manque d'outil intermédiaire entre l'offre et la demande. Le cabinet spécialisé qui avait réalisé l'étude avait alors recommandé à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine de créer sa propre plateforme de commercialisation/ distribution. Cet outil a permis de fédérer les acteurs sur le moyen à long terme : les collectivités, les gestionnaires de restauration collective (400 clients actifs aujourd'hui) et les producteurs et transformateurs. Cela a véritablement permis la structuration et le développement de la filière lait bio de Dordogne : aujourd'hui la laiterie Péchalou s'approvisionne en lait à 80% bio, 100% local(département, dont 60% à moins de 60 km), sécurise la rémunération des producteurs et contribue à développer le bio grâce à la preuve du résultat.

La structuration de la filière s'appuie sur des **engagements sur le long terme, avec un prix et des débouchés garantis pour les producteurs.**

La **commande publique** est un moyen pertinent d'assurer cette stabilité. Pour cela, Péchalou travaille de pair avec les collectivités, pour s'assurer de la demande en lait bio, et au sein du PAT du Bergeracois pour co-porter un outil de transformation sur un site identifié par le PAT.

COMMENT ALLER AU PLUS EFFICACE POUR STRUCTURER LES FILIÈRES ?

S'appuyer sur des **outils** qui permettent une unité de lieu, de temps (MIN) ou d'interlocuteur (SCIC Manger Bio Sud Ouest) permet de fédérer les acteurs dans le temps long.

Pour initier la dynamique au niveau politique, le **PAT**, appliqué à l'échelle des communautés de communes, est un outil pertinent, notamment pour les territoires ruraux : il permet de casser les dynamiques de silo et de mettre les acteurs en coopération.





JOURNÉE DU 15 NOVEMBRE



INTERVENANTS

- **Marine Julien**, directrice de l'association Agrobio Périgord, a représenté le Collectif Alimentaire et Agroécologique 24 (CAAP 24)
- **Milena Pinilla**, animatrice du PAT Sud Gironde, au sein de l'association Cap Solidaire, a représenté Cap Solidaire et le [PTCE Sud Gironde](#)
- **Juliette Rouleau**, chargée de mission agriculture et ESS au sein de la CA du [Grand Villeneuvois \(CAGV\)](#), est intervenue en binôme avec
- **Olivier Cagnac**, directeur de la Régie de Territoire de la Vallée du Lot

ANIMATION ET RÉDACTION

- **Alexia Michoud**, chargée de mission Démarches Alimentaires de territoire, PQN-A.
- Prise de notes par **Sixtine Mazin**, Animatrice Projet Alimentaire Territorial du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Entreprendre en faveur d'un système alimentaire durable : nouvelles pratiques aux impacts sociaux et environnementaux positifs, PQN-A, 2023 : [publication](#) et [webinaire](#)
- [Vadémécum sur la coopération au service de la transition par l'ANPP](#)

TÉMOIGNAGE

LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE AU SERVICE DES DÉMARCHES ALIMENTAIRES DE TERRITOIRES

> CONTEXTE

L'atelier visait à illustrer les différentes manières de coopérer, pour se mettre au service de démarches alimentaires, et comprendre comment naît et fonctionne la coopération. Parfois, la coopération entre acteurs économiques est à même de lancer spontanément une démarche et de la faire tenir dans la durée, comme c'est le cas pour le CAAP 24 et le PTCE Sud Gironde. Ce peut aussi être la collectivité qui se rapproche d'acteurs économiques pour leur proposer une coopération, à l'instar du Grand Villeneuvois.

> POINTS CLÉS

- La coopération nécessite du temps pour l'interconnaissance et la définition du cadre de travail : partager ses valeurs (Cap Solidaire) et les formaliser dans une charte (CAAP 24), se doter d'outil pour orienter le temps de travail (CAAP 24 utilise un diagnostic flash pour privilégier l'accompagnement des collectivités les plus volontaristes), se former au travail et à la décision collective (CAAP 24 s'est formé à la sociocratie), déconstruire les préjugés (il a été dit lors de l'atelier que les personnes en situation de précarité ne sont pas des "cassos" par rapport aux agriculteurs qui travaillent dur, les agriculteurs aussi peuvent être précaires, il ne faut donc pas chercher systématiquement à baisser leurs prix de vente).
- La coopération est d'autant plus facile que le tissu associatif et les pratiques coopératives sont importants sur le territoire (cas dans les 3 territoires).
- Les opportunités de financements peuvent aider au lancement de collectifs (CAAP 24 créé en 2021 suite à l'échec à un appel à projets de la collectivité sur l'installation en maraîchage ; l'AAP Mieux Manger pour tous a permis la création d'un collectif pour répondre à la précarité alimentaire sur la CAGV, France Relance a permis l'investissement dans un Cuisibus géré par la Régie de Territoire).
- La création de liens dans les collectifs est source de nouveaux projets à impacts (malgré que le Grand Villeneuvois n'a pas été retenu pour l'AAP Mieux Manger pour Tous, les liens créés devraient permettre de poursuivre les projets : épicerie solidaire ambulante en ruralité avec les maraîchers via l'outil Cuisibus).
- La coopération entre acteurs économiques permet : une meilleure utilisation des ressources existantes sur le territoire, à la collectivité d'avoir un interlocuteur unique, d'éviter de potentielles concurrences entre acteurs dans le cas d'AAP.
- Cet interlocuteur unique doit être personnifié, donc le soutien à l'investissement (création de structure) et au fonctionnement (RH) sont essentiels à la pérennisation de la coopération (une personne morale et une personne physique systématiques dans les 3 cas).
- La coopération peut porter elle même une démarche alimentaire : c'est le cas du Pôle Territorial de Coopération Economique du Sud Gironde (qui rassemble l'association Cap Solidaire, le Pôle territorial Sud Gironde, l'association l'Auringleta, le SICTOM) qui porte le PAT du Sud Gironde.



INTERVENANTES

- **Lucille FERRON**, chargée de mission foncier agricole, PETR Coeur Entre Deux Mers
- **Marie BOUTRY**, enseignante chercheuse à Bordeaux Sciences Agro et l'INRAE

ANIMATION

- **Laurence Liégeois**, Responsable du pôle cohésion, PQN-A

RÉDACTION

- **Lucille Ferron**, chargée de mission foncier agricole, PETR Coeur Entre Deux Mers

CO-DÉVELOPPEMENT

COMMENT ATTIRER ET INSTALLER DES PORTEURS DE PROJETS AGRICOLES SUR MON TERRITOIRE ?

> CONTEXTE

Le Cœur Entre-deux-Mers est un territoire à la fois rural et périurbain situé entre Bordeaux Métropole et le Lot-et-Garonne, rassemblant 90 communes regroupées en 5 communautés de communes abritant 100 000 habitants.

Le Pôle Territorial anime une démarche de PAT depuis 2017, labellisé niveau 1 en 2020, dont l'un des enjeux est la maîtrise du foncier afin de faciliter l'installation de projets alimentaires. Pour ce faire, un Observatoire du Foncier Agricole a été créé pour permettre aux communes de s'emparer des problématiques agricoles.

Les communes volontaires s'engageant dans la démarche obtiennent une cartographie détaillée à l'échelle parcellaire du foncier agricole de leur territoire. Lors de groupes de travail communaux, animés par le Pôle Territorial, les élus peuvent ensuite s'emparer du sujet grâce à une meilleure connaissance de leur territoire et une sensibilisation sur les enjeux. Un travail de terrain et d'enquêtes est alors mené afin d'aller au plus près des exploitants et des propriétaires fonciers et de leur proposer un accompagnement dans leurs problématiques de transmission, de vente ou de fermage de leur terre, tout en les sensibilisant à l'importance de maintenir les terres en production.

Le bilan actuel de ce travail, mené sur 29 communes du territoire, est qu'il est actuellement difficile d'installer de nouveaux projets notamment parce qu'il y a une pénurie de porteurs de projets motivés. La réflexion se pose alors de savoir si les collectivités disposent de moyens de lutter contre ce phénomène.

Dans le cadre de cet atelier de co-développement, le territoire souhaite poursuivre le déploiement et la montée en charge de l'observatoire. Mais il s'interroge également sur les leviers pour en faire un véritable outil permettant l'installation de porteurs de projets sur le foncier disponible. Le territoire souhaite donc réorienter ses actions et priorités autour de cet outil qu'est l'observatoire pour renforcer son efficience.

La problématique posée aux 24 participants qui endossent le rôle de "consultants" est : Quels sont les leviers qu'une collectivité peut utiliser pour augmenter l'attractivité du territoire pour les porteurs de projets agricoles et augmenter le nombre d'installations de façon pérenne ?



> POINTS CLÉS

AXE 1 : APPROFONDIR LES CARACTÉRISTIQUES DE LA DEMANDE

- Identifier de manière précise et objectivée les freins à l'installation pour pouvoir agir dessus en mobilisant des réponses ciblées. Ces freins dépendent des projets (accès à l'eau, qualité de la terre selon les activités qu'elle accueillait précédemment, etc.), mais aussi des profils des porteurs (leurs motivations, aspirations, maturité dans le projet, etc.).
- Travailler avec les centres de formations, couveuses, espace-test pour identifier des porteurs de projet et qualifier leurs besoins.
- S'adapter à chaque projet et ne pas proposer de solution «prête-à-l'emploi».

AXE 2 : TRAVAILLER SUR L'OFFRE FAITE AUX PORTEURS

- Bâtir et déployer une stratégie de communication sur le territoire et le foncier disponible.
- Travailler sur l'attractivité du territoire dans sa globalité, et notamment la question du logement (documents d'urbanisme, SCoT). Les installations sont aussi des projets de vie pour les porteurs.
- Identifier et chiffrer les débouchés (autres que la restauration collective) pour les projets des porteurs.
- Organiser et faciliter la logistique et la distribution.

AXE 3 : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS EN DÉVELOPPANT LES COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

- Sensibiliser les intercommunalités aux enjeux de l'installation de porteurs de projets et travailler des pistes de financements avec elles.
- Élargir le comité de pilotage du Projet Alimentaire de Territoire de façon à multiplier les acteurs et toucher le maximum de personnes.



INTERVENANTS

- **Paul Mariuzzo-Raynaud**, SCOP Alilo
- **Coralie Dupé**, responsable du Pôle éducation à la CDC Lavalette Tude Dronne,

ANIMATION ET RÉDACTION

- **Laurine Brun**, chargée de mission inclusion numérique, PQN-A

TÉMOIGNAGES

LA TRANSITION NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

> CONTEXTE

La transition numérique peut-elle être un levier pour améliorer l'accès à une alimentation de qualité ? Les outils numériques peuvent-ils réellement faciliter les modes de faire des producteurs et des agriculteurs ? Comment les accompagner dans cette transition ? Quels types de projets existent dans cette dynamique ?

> POINTS CLÉS

> CAGETTE.NET : LE NUMÉRIQUE QUI SOUTIENT LES PRODUCTEURS DANS LA VENTE DIRECTE DE PROXIMITÉ

Cagette.net est un réseau de marchés en ligne, répartis partout en France. Il met directement en relation les producteurs avec les consommateurs, notamment dans les milieux ruraux. La plus-value ? Mutualiser les productions en un seul point de distribution.

Pourquoi mobiliser Cagette.net ?

Lancer un marché en ligne via Cagette.net, c'est :

- Rendre service aux habitants de votre territoire en facilitant leurs courses en proximité
- Créer des moments de convivialité, de partage et de rencontre
- Favoriser une consommation responsable en soutenant directement les producteurs locaux
- Renforcer la résilience alimentaire de votre territoire en créant un point de rencontre entre les producteurs et les habitants



Les avantages de Cagette.net :

L'outil ne nécessite pas une grande organisation de la part des producteurs, ce qui est un atout pour eux

C'est une démarche adaptée aux petites communes qui ne peuvent pas prétendre à avoir un marché « de plein vent » régulier

Il n'y a pas de structure ni d'échange monétaire à gérer : tout se fait en ligne en amont de la distribution !

Comment se lancer dans ce projet ?

- Pour les producteurs

Pour vendre dès à présent, il suffit d'ouvrir son espace producteur, [via ce lien](#). Par ailleurs, Cagette.net propose des **formations** pour apprendre à utiliser les outils numériques, maîtriser la vente en ligne et sa communication. Bon à savoir : cette formation donne lieu à **des avantages** sur les frais de services.

- Pour les collectivités

Si vous souhaitez lancer un marché en ligne Cagette.net sur votre commune, ALILO (la Société Coopérative de Production qui porte cette plateforme) vous accompagne. Grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, vous pouvez bénéficier d'un programme de soutien. Il vous permettra de définir votre projet et son organisation, de mobiliser les producteurs partenaires, et de réaliser un kit de communication pour lancer les premières ventes. Le seul pré-requis pour prétendre à cet accompagnement est de bien identifier une personne qui sera référente du projet !

> A LAVALETTE TUDE DRONNE, LA PLATEFORME MIAM MET EN LIEN LES CUISINIERS ET AMÉLIORE LA RESTAURATION COLLECTIVE !

Un territoire riche en ressources agricoles

La Communauté de communes (CdC) Lavalette Tude Dronne (LTD) compte 50 communes et près de 18 500 habitants. Le territoire se caractérise par :

- ses ressources agricoles, forestières et patrimoniales abondantes et de qualité,
- une faible densité de population,
- un solde naturel déficitaire,
- une très forte représentation du secteur agricole,
- un large tissu de PME,
- de nombreux enjeux autour de la démographie médicale et du maintien des services publics

La production agricole du territoire répondrait théoriquement à l'ensemble des besoins du territoire. Cependant, certaines cultures restent surreprésentées (céréales, oléoprotéagineux notamment) contrairement aux fruits et légumes issus de l'agriculture biologique par exemple. La Communauté de Communes a donc lancé un programme ambitieux concernant la restauration collective (16 cantines, 6 crèches et centres de loisirs).

L'enjeu : simplifier les échanges entre restaurants scolaires et services de la collectivité

Au printemps 2020, à l'issue du premier confinement, la CDC Lavalette Tude Dronne a souhaité mettre en place un site avec connexion privée pour la restauration collective, destiné aux responsables de cuisine des cantines scolaires de son territoire. La fonction principale de ce site est de simplifier les échanges entre les restaurants scolaires mais aussi avec les services de la CDC.

La plate-forme a donc été développée durant la période de formation de la troisième promotion de la « Rural Web Factory » (RWF - Grande école du Numérique).

Ce projet avait un triple objectif :

- répondre aux difficultés rencontrées par les agents des cantines scolaires pour être informés en temps réel sur les nouvelles directives (exemple : changement des normes d'hygiène) ;
- pouvoir communiquer entre responsables de cantines et échanger des bonnes pratiques (par exemple, des idées de recettes végétariennes) ;
- permettre à terme de favoriser les approvisionnements locaux en denrées issues de l'agriculture biologique et de qualité, afin de respecter les objectifs de la Loi EGalim au 1er janvier 2022 (20% de produits Bio, 50% de produits de qualité type AOP, AOC, label Rouge, etc.).

Comment ça fonctionne ?

Chaque responsable de cuisine a été doté d'un téléphone portable afin de fluidifier son utilisation. Tous les échanges avec les cuisiniers scolaires doivent se faire par le biais de cet outil. Après identification, chacun peut librement naviguer sur l'application et interagir : publier un document ou un message, commenter, mettre en favori. La collectivité est administratrice de l'application.



INTERVENANTS

- **Jean-Marc Talès**, chargé de projet de Proxidon, Association des Banques Alimentaires de Nouvelle-Aquitaine
- **Coralie Loirat**, coordinatrice de l'association VRAC Bordeaux

ANIMATION ET RÉDACTION

- **Maïwen Hoden**, chargée de mission Démarches alimentaires de territoire, PQN-A.

TÉMOIGNAGES

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE À COURT ET LONG TERMES

> CONTEXTE

Voici une définition simplifiée de la précarité alimentaire proposée par des chercheurs du Labo de l'ESS, relayé par le Comité national de l'alimentation (CNA) qui la définit comme une : « situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri » ([CNA Alimentation, 2022.](#)).

Le rapport du CREDOC (Centre de recherches pour l'études et l'observation des conditions de vie) publié en mai 2023 ([CREDOC, 2023.](#)) est alarmant : la part des personnes déclarant ne pas avoir assez à manger est passée de 12 % à 16 % entre 2016 et 2022. Les populations particulièrement touchées sont : les femmes, les jeunes, les personnes au chômage. On compte en effet 45 % des Français qui déclarent aujourd'hui avoir assez à manger, mais pas toujours les aliments qu'ils souhaiteraient. Ces personnes là se tournent vers d'autres solutions comme des groupements d'achats. Plusieurs acteurs sur nos territoires leurs viennent en aide notamment ceux de l'aide d'urgence comme les Resto du Coeur, le Secours Populaire, les associations adhérentes de la Banque Alimentaire... mais pas que !

> POINTS CLÉS

JEAN-MARC TALES POUR L'ABANA ET PROXIDON :

En quelques mots, quelle est l'action de la banque alimentaire ?

La Banque Alimentaire de la Gironde regroupe 130 associations pour 23 000 bénéficiaires par semaine avec 1 repas par jour. C'est le "grossiste" de l'aide alimentaire pour les associations/les structures qui sont en action sur le terrain. Nous nous adressons à toute personne dont le reste à vivre ne lui permet pas d'accéder à une alimentation correcte en quantité et en qualité. Sans oublier les populations les moins visibles qui sont en milieu rural, les personnes âgées. Depuis quelque temps on voit se dessiner un nouveau public qui avant l'inflation pouvait encore acheter et qui ne le peut plus, le poste de dépense alimentaire étant la variable d'ajustement (logement et énergie étant incompressibles).

Quelles actions menez-vous pour toucher les "invisibles" ?

Le moyen le plus simple est celui des maraudes (via les associations partenaires) dans la rue ou la distribution auprès des étudiants directement deux fois par semaine. Pour aller plus loin, nous avons mis en place un système de cuisine mobile qui se déplace sur différents lieux, notamment excentrés, pour aider les personnes à cuisiner avec les dons qu'elles reçoivent. Sur le même principe, il existe une épicerie mobile pour couvrir les zones blanches. Nous menons aussi des actions de sensibilisation pour toucher les jeunes (scolaires et lycéens) et les actifs (bénévoles à la BABG) sur la précarité alimentaire dans l'objectif de mieux identifier les personnes à risque de précarité.

CORALIE LOIRAT POUR VRAC :

En quelques mots, quelle est l'action de VRAC ?

L'association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) favorise le développement de groupements d'achats de produits de qualité (biologiques, éthiques, locaux) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et autres quartiers populaires. Dans une dizaine de quartiers de Bordeaux Métropole, on vend des produits principalement bio ou issus d'une agriculture durable à prix coûtant aux personnes qui ont des petits revenus. On parle d'une (petite) précarité alimentaire.

Comment abordez-vous la précarité alimentaire chez VRAC ?

La précarité alimentaire doit être abordée de manière systémique : place de l'individu dans la société, estime de

soi, dispositifs d'accès à la nourriture, respect ou non de la culture alimentaire... Elle ne peut pas être décorrélée des autres précarités. On ne peut bien se nourrir si on n'a pas un logement permettant de faire la cuisine, si on paye difficilement les factures d'énergie... L'alimentation ne permet pas uniquement de s'alimenter pour répondre aux besoins physiologiques du corps, elle est aussi vectrice de liens sociaux, par le partage des repas par exemple (en cas de précarité alimentaire la question des liens qui peuvent se rompre est à prendre en compte).

EN 4 QUESTIONS, LES POINTS CLÉS DE CET ATELIER PAR LES PARTICIPANTS

. Qu'est ce que je retiens de l'atelier ? Quels sont les enjeux identifiés ?

- "Où sont les bénéficiaires, où sont les bénévoles dans cet atelier ? Aucune voix de leur part donc ceci est pensé pour et par notre prisme."
- "(Re)questionner l'individu : le mettre au cœur du dispositif."
- "(Re)donner du sens à la notion de vivant, travailler sur plusieurs axes en même temps."
- "Identifier le niveau d'acteurs qui œuvrent sur les questions de la précarité alimentaire sur les territoires."

. Quelles propositions d'actions ? Qu'est ce que je peux faire au regard des enjeux ?

PAT Haute-Gironde :

- "Organiser des groupes de travail avec les acteurs de l'aide alimentaire pour se concerter et s'organiser dans la collecte des surplus de production et des restes alimentaires de la restauration collective"
- "Expérimentation SSA"
- "Circuits de partage de denrées alimentaires portées par des citoyen.ne.s à proximité de leurs lieux de vie et de leur activité."
- "Suivi de la situation des associations et mise en relation des producteurs locaux."
- **La Coopérative Agricole** : "Favoriser la rencontre et le partage."

. Qu'est ce qu'il se fait déjà aujourd'hui ? Les bonnes pratiques existantes...

- PROXIDON 33 : Portée par l'ABANA, cette plateforme numérique solidaire et gratuite, 50 associations de proximité et 70 donateurs locaux ont échangé en 1

an 70 tonnes de denrées (140000 repas) sauvées du gaspillage, dont plus de la moitié en fruits et légumes frais. Échanges faits dans un périmètre de moins de 10 km.

- Solidrive à Agen (47) : Épicerie sociale, solidaire et accessible à tous public
 - un tarif solidaire sans obligation de seuil de revenu (ce qui fait vivre l'épicerie)
 - un tarif réduit pour personnes en situation de précarité
- CdC Rives de la Laurence (33) : projet d'une épicerie solidaire itinérante sur les 6 communes, 30 000 habitants
- Hang'Art à Agen (47) :
Camion itinérant gourmand proposant un repas sain de qualité en zone rurale une fois par mois
restaurant solidaire
- Le Chaînon Manquant : collecte de produits frais et de qualité chez les traiteurs et les restaurants scolaires pour redistribuer aux associations
- Les épiciers de l'Estuaire en Haute-Gironde : épicerie sociale itinérante
- Epicerie sociale et solidaire de Saint Yzan en Haute-Gironde
- Frigos zéro gaspi à St André en Haute-Gironde
- Epi'sol à Pessac (33) : épicerie sociale et solidaire ouverte à toutes et tous
 - Un espace de vie sociale
 - Un vélo cargo aménagé avec une cuisine adaptée pour

aller vers et faire avec les habitants de la commune de Pessac > depuis 2021 ce sont 4000 repas servis, 122 ateliers, 500 km dans une dizaine de quartiers de Pessac
- En projet : ouvrir une cuisine pédagogique avec son restaurant solidaire

- L'association Cantine 209 (33) : propose à tous des ateliers de cuisine pour (re)apprendre à cuisiner des produits sains et locaux. L'objectif premier étant de faire du lien entre les habitants et les producteurs pour (re)donner de la valeur aux aliments en les rendant accessibles à tous
- Les frigos zéro gaspi du CREPAQ qui peuvent être partout et en tous lieux
- La sécurité sociale de l'alimentation (SSA) par le collectif Acclimat'action dont VRAC fait parti

. Quels sont mes freins ? Sur quoi j'aurais besoin d'être outillé?

Les freins rencontrés par les participants :

"Trouver une solution pour aller vers le public isolé, en précarité, oublié en ruralité qui n'ont pas accès au service d'épicerie solidaire, service des associations spécialisées en ESS"

"Sortir du paradigme bénéficiaire/donateur"

"Accueillir toute population y compris celle qui ne peut se manifester"

Les besoins identifiés par les participants :

"Besoin d'identification des partenaires de terrain qui oeuvrent sur le territoire"

"Retours d'expériences d'initiatives territoriales."





INTERVENANTE

- **Valérie Gandré**, Chargée de mission accompagnement au développement des territoires et coordinatrice du PAT Grand Libournais

CO-ANIMATION

- **Marie-Paule Seguin**, facilitatrice experte en co-développement chez H'Inspire, membre de Co-Actions
- **Louise Allonneau**, Animatrice territoriale, Lot-et-Garonne et Gironde, CRESS Nouvelle-Aquitaine

RÉDACTION

- **Valérie Gandré**, Chargée de mission accompagnement au développement des territoires et coordinatrice du PAT Grand Libournais
- **Alexia Michoud**, chargée de mission Démarches alimentaires de territoire, PQN-A

CO-DÉVELOPPEMENT

QUELLE MÉTHODE POUR METTRE L'ESS AU SERVICE DE DÉMARCHES ALIMENTAIRES OPÉRATIONNELLES ?

> CONTEXTE

Le PETR du Grand Libournais (33) anime un PAT dans un territoire dense en acteurs de l'ESS. L'animatrice du PAT s'interroge sur la manière de les mobiliser afin de garantir des résultats opérationnels grâce à une coopération efficace. En effet, les structures connaissent régulièrement des incertitudes quant à leurs possibilités de financement, dû à une généralisation des appels à projets. Ces dispositifs de financement peuvent ainsi parfois créer des dynamiques concurrentielles entre structures, qui pourraient pourtant avoir intérêt à coopérer.

La commande de la cliente : "Comment développer les bonnes pratiques pour favoriser les co-constructions afin d'atteindre des objectifs de transition agroécologique et sociétale, malgré le contexte de mise en concurrence économique des structures ESS liée au format AAP ?"

> POINTS CLÉS

- Rôle de veille et de conseils auprès des structures
- S'accorder sur le lexique et les objectifs partagés
- Reconnaître leur périmètre de compétences
- Encourager les structures à répondre ensemble à des AAP
- Une à deux fois par an présentation du déploiement du PAT (type revue de projets)
- Prévoir un temps de remerciements officiel marquant l'appartenance à la démarche, mettre en lumière le travail de chacun
- Clarifier les temporalités
- Identifier et garantir la plus value de la coopération
- Nécessité d'une personne neutre pour assurer la coordination
- Mettre en place des outils d'intelligence collective



INTERVENANTES

- **Silène Guédon**, Diététicienne, CC Haute Saintonge, en binôme avec Mélanie Lair, Chargée de mission Emplois Entreprises, Maison de l'Emploi Haute Saintonge
- **Emeline Dulong**, Coordinatrice CIVAM (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) Produire Partager Manger Local de Gironde

CO-ANIMATION

- **Ondine Louis**, Chargée de mission Restauration collective et Coordinatrice du label Territoire BIO Engagé, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine
- **Julia Laurens**, Chargée de mission Politiques contractuelles et Transitions, PQNA

RÉDACTION

- **Julia Laurens**, Chargée de mission Politiques contractuelles et Transitions, PQNA

POUR ALLER PLUS LOIN

- Le téléphone sonne - France Inter - Sommet mondial de l'alimentation scolaire : bien manger à la cantine avec les copains et les copines - 19 octobre 2023
- PQNA-A, Webinaire "Comment les élus s'engagent-ils en faveur d'un approvisionnement durable et local dans leurs cantines?" du 13 octobre 2023
- Collectif les pieds dans le plat

TÉMOIGNAGES

LA PLANIFICATION AGRICOLE ET DES MENUS, LEVIER DE RÉPONSE AUX ENJEUX AGRI-ALIMENTAIRES

> CONTEXTE

La loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (dite Loi EGalim) prévoit l'instauration d'objectifs de transition vers une alimentation durable et de qualité pour la restauration collective.

Les collectivités en charge de la restauration collective des écoles s'engagent dans l'accès à une alimentation durable et locale, ce qui soulève des questions de logistique, de formation des personnels, de sécurisation des approvisionnements et de maîtrise des coûts. Cet engagement se traduit par un renouvellement profond des méthodes de travail et d'organisation dans les pratiques professionnelles en place dans la restauration collective mais aussi pour les filières agricoles locales.

Dans cet atelier, il était proposé de faire part de témoignages d'acteurs qui ont engagé des démarches pour favoriser la planification des menus et des productions pour sécuriser les relations entre restauration scolaire et fournisseurs (agriculteurs, groupements d'agriculteurs, grossistes), avec des stades d'avancement différents mais surtout une méthode projet qui s'inscrit dans un cadre multi- thématique et transversal.

En effet, pour le territoire de la Haute- Saintonge, la planification des menus et la planification agricole sont le fruit d'une mise en réseau des acteurs de la restauration collective scolaire (compétence communale) avec les producteurs locaux pour définir les besoins des premiers et les capacités de réponse des seconds, les deux parties ayant intégré dans leurs pratiques de la souplesse et de l'adaptation (par exemple, plusieurs cantines communales travaillent collectivement à la planification de l'utilisation des mêmes produits bruts mais sous différentes formes). Cette démarche est conduite sous la responsabilité des élus, avec l'implication de Silène Guédon (Diététicienne au sein de la CC Haute Saintonge) et Mélanie Lair (Chargée de Mission Emplois Entreprises au sein de la Maison de l'Emploi Haute Saintonge).

Le CIVAM Gironde a engagé un travail sur la diversification des débouchés pour les agriculteurs, avec une démarche d'enquête auprès des agriculteurs bio du territoire.

Ce travail d'animation est assuré par Emeline Dulong (Coordinatrice CIVAM Produire Partager Manger Local).

> POINTS CLÉS

ENJEUX

- Importance de l'élément "prix" pour la restauration collective (maîtriser son budget) comme pour les fournisseurs (sécuriser son revenu) : visibilité et clarté
- Importance de l'élément "temps" : traiter la question du temps avec des points de vue qui peuvent être divergents (la planification des menus et la planification agricole s'appuient sur des temps différents et répondent à des modes d'anticipation distincts)
- Importance de l'élément "confiance" : se connaître (une telle démarche ne se décrète pas, le lien de confiance à instaurer s'installe dans le temps) et comprendre les contraintes de chacun.

DÉFIS

- La logistique pour les agents de restauration scolaire et pour les fournisseurs
- La sécurisation des approvisionnements et des revenus

RECOMMANDATIONS

- Engager une réflexion sur la planification des produits bruts (mêmes produits pour différentes structures, mais avec des transformations différentes)
- Définir des attentes raisonnables pour construire collectivement
- Elaborer une méthode construction des prix (prix transparents et justes, prise en compte des menus végétariens et renforcement de la lutte contre le gaspillage alimentaire)





INTERVENANTE

- **Maureen Clergeau**, chargée de mission PAT et revitalisation des centres-bourgs de la CdC Haut Limousin en Marche et CdC Gartempe Saint-Pardoux (87)

ANIMATION

- **Marion Elissalde**, chargée de mission, référente nutrition (alimentation et activité physique) à l'ARS Nouvelle-Aquitaine

RÉDACTION

- **Maïwen Hoden**, chargée de mission développement territorial, PQN-A.

CO-DÉVELOPPEMENT

COMMENT SE SAISIR DE L'ENJEU DE LA SANTÉ DANS UN PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE ?

> CONTEXTE

Les communautés de communes du Haut Limousin en Marche et de Gartempe-Saint-Pardoux portent ensemble un PAT labellisé niveau 1 en 2023. Transversal, il englobe les enjeux d'alimentation, d'agriculture, de foncier, d'environnement, de restauration collective, de produits locaux, etc... La santé nutritionnelle et l'accès à une alimentation saine et durable constituent le deuxième axe de travail du programme d'action du PAT, en lien avec le Contrat Local de Santé (CLS). Le PAT vient renforcer l'idée que l'alimentation joue un rôle majeur sur notre santé. Des actions sont déjà menées en ce sens, notamment "Un forum de l'alimentation et de la santé nutritionnelle" à destination des familles, un dispositif sport santé mobile, ainsi que la sensibilisation à l'alimentation durable dans les établissements scolaires. La mise en place de cours de cuisine par les professionnels de la cuisine (restaurateurs, cantiniers, ...) accompagnés de professionnels de santé (diététicien, nutritionniste, sage-femme, orthophoniste ...) est en cours de réflexion.

Au départ, la connaissance et l'intérêt des élus locaux en matière de nutrition était faible. Concomitamment à la mise en place d'un CLS, un diagnostic territorial a été mené pour comprendre la manière dont est abordée la nutrition (alimentation, santé, sport) sur le territoire et notamment dans les établissements scolaires grâce à des interviews. Puis un agent a été formé au programme Like You de l'IREPS afin de pouvoir travailler sur l'enjeu de l'estime de soi et du regard des autres notamment à travers les réseaux sociaux avec les jeunes.

Maureen Clergeau, chargée de l'animation du PAT, souhaite poursuivre la dynamique de coordination avec le CLS pour impulser une réelle prise en compte de la santé dans le PAT. Elle a posé la question suivante aux 15 participants qui ont endossé le rôle de "consultants" lors de l'atelier : Comment se saisir de l'enjeu de la santé dans un projet alimentaire de territoire ?

> POINTS CLÉS

Les participants ont souligné l'importance de coordonner les actions du CLS et du PAT. Ainsi il peut être pertinent de composer un groupe projet intégrant : CLS, PAT, société civile, animateur santé publique, CCAS, éducation nationale, maison de santé, associations sportives, Région. A noter que sur le territoire du Haut Limousin en Marche a déjà été réalisé des états des lieux : diagnostic PAT et diagnostic CLS.

Les préconisations se sont portées sur des actions durables pour favoriser son appropriation et l'intégration de la dynamique sur le territoire.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS ET ANIMATIONS :

- Sensibilisation des élus, des techniciens et des convives (ex : sur la consommation végétale tout en montrant que celle-ci n'impacte pas la consommation de viande, une fresque de l'alimentation)
- Veiller à l'équilibre nutritionnel sur les temps tels que le petit-déjeuner couplé à une action de sensibilisation à la prise du petit déjeuner (45% des enfants viennent à l'école sans petit-déjeuner)
- Organiser des menus thématiques (exemples : 100% végétarien, journée ovine etc.), proposer des menus pour réinventer les spécialités culturelles (exemple : burger de légumes et/ou frites de légumes)
- Formation des agents de restauration sur la préparation cuisine et la nutrition : l'importance

- des fibres, favoriser les produits non industriels.
- Atelier famille (découverte et ouverture du dialogue intergénérationnel et autour du sujet), atelier de cuisine. Le PAT a obtenu des financements pour organiser des ateliers.
- Marché local hebdomadaire
- La politique "repas à 1€" pour les familles défavorisées (calcul du quotient familial nécessaire)
- Concours de cuisine inter-asso, inter-ville ou inter-écoles : disco soupe, concours de gâteau, défis foyer alimentation positive
- Journée de la jeunesse "Festi-jeunesse" du Haut Limousin en Marche : y introduire des challenges et activités sur l'alimentation et la santé
- Loto gourmand pour les seniors ou intergénérationnel qui peut être animé par un.e diététicien.ne avec un "quizz nutrition"
- Visites de fermes
- Rendez-vous santé/climat/resto co avec le CPIE
- Cuisine mobile le soir en sortie d'école, smoothie etc.

LES RESSOURCES À MOBILISER :

- Les points informations relais jeunesse en lien avec le service jeunesse pour le relais et la prise d'information
- Les associations sportives et loisirs, ce sont des structures directement en contact avec les familles
- Cibler les experts, les personnes ressources qui savent comment faire, qui ont de l'expérience (exemple : les entreprises locales, les diététiciens, les médecins, les agronomes, l'UNSS)
- Matériel à mobiliser :
- Acquérir du matériel comme un vélo smoothie pour faire des compétitions/des challenges sur certains événements ou dans les écoles
- Mobiliser ou louer des cuisines équipées



INTERVENANTS

- **Jean-Philippe BILGOT**, Directeur de la SICA Maraîchère Bordelaise (33)
- **Gwenaëlle LE BRAS**, Animatrice du PAT en Agenais porté par la Communauté d'agglomération d'Agen (47)
- **Yves STERVINO**, Directeur du magasin Système U de Merchers-sur-Gironde (17)

ANIMATION ET RÉDACTION

- **Jonathan Delpech**, directeur, PQN-A

TÉMOIGNAGES

COMMENT LES ACTEURS DE LA DISTRIBUTION PEUVENT-ILS CONTRIBUER À LA RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION ?

> CONTEXTE

Aujourd'hui les grandes enseignes assurent plus de 70 % de l'approvisionnement alimentaire des français. Ce secteur représente donc un acteur majeur de l'alimentation. Paradoxalement, la grande distribution alimentaire est loin d'être le premier débouché des producteurs agricoles français, et il est difficile de matérialiser le poids réel des produits locaux en grandes surfaces. Ceux-ci représenteraient entre 1 et 3% du chiffre d'affaires d'un point de vente chez Auchan et Casino, environ 10 % de l'alimentaire chez Cora, jusqu'à parfois 20 % de l'alimentaire chez Système U dans certains supermarchés.

A l'heure d'une volonté forte de valorisation des produits locaux dans tous les circuits de distribution, notamment portée par l'Etat et la Région comme en témoigne le Pacte Alimentaire, des questions se posent : Comment les acteurs de la grande et moyenne distribution peuvent-ils contribuer à la relocalisation de l'alimentation ? Comment construit-on des liens de coopération entre producteurs locaux et supermarchés ? Quel rôle peuvent jouer les collectivités dans ce sens lorsque des dynamiques ne sont pas encore à l'œuvre sur le territoire ?

> POINTS CLÉS

- La mise en place d'un PAT invite à mobiliser tous les acteurs locaux de l'alimentation. L'identification de ces acteurs et des flux entre eux est alors une étape essentielle. Pour engager la relocalisation, l'ingénierie doit favoriser les liens et les coopérations entre les acteurs notamment ceux de la distribution. Cependant, cela ne va pas de soi d'associer ceux-ci à une telle démarche. Bien qu'ils soient incontournables pour valoriser les produits locaux, et que certains le font déjà, les acteurs de la grande distribution conservent une image distante de celle d'un magasin qui valorise le local. Comment mobiliser ces acteurs ? Comment faciliter les liens entre producteurs et responsables de magasin ? Existe-t-il des arguments, des outils qui pourraient faciliter le développement de ce type de liens entre producteurs locaux et supermarchés ?
 - La grande distribution a des schémas d'organisation différents avec plus ou moins de décentralisation (grands groupes familiaux, coopératives de commerçants et coopératives). Avec une marge de manœuvre variable, les magasins ont la capacité d'accueillir des produits locaux pour leurs clients. Ainsi il est important de se rapprocher des responsables des magasins pour identifier avec eux ce qui pourrait faciliter leur participation aux démarches alimentaires de territoire.
 - Pourquoi mettre en avant des produits locaux dans les supermarchés ? Car il y a une demande des consommateurs. Au-delà de la vision "marché", il y a de la demande et une offre, c'est aussi la capacité à concourir au développement de son territoire. S'il y a des agriculteurs, des producteurs qui sont valorisés localement avec un prix qui leur offre un revenu décent cela permet d'avoir une garantie de la qualité, de la proximité car on peut dialoguer. C'est aussi soutenir l'emploi et donc garder une famille sur le territoire, une école ouverte et stabiliser des services (le salon de coiffure...) mais aussi in fine d'avoir des consommateurs dans son supermarché. Quand on comprend cette boucle vertueuse, elle peut être un réel levier de motivation.
 - Le besoin en produits locaux est un facteur clé. La coopérative maraîchère est peut être un peu atypique car les producteurs locaux en Gironde se font de plus en plus rares. On vient donc à notre rencontre pour nos produits. Le lien s'opère sans forcément avoir besoin d'une animation particulière de la collectivité locale. Il faut donc analyser la situation des territoires avec finesse et en dialogue avec les producteurs. Le besoin de produits locaux est donc un élément clé, bien entendu, il convient de se mettre d'accord sur le cahier des charges, sur les prix. Une fois encore, attention aux représentations, les négociations ne sont pas nécessairement difficiles.
- Il y a pour le supermarché désireux de s'approvisionner en local, la nécessité de se rapprocher des producteurs. Il faut aussi entendre que les capacités de production peuvent être limitées. Pour d'autres producteurs, c'est dans le partenariat avec une enseigne de la grande distribution qu'ils vont structurer voir développer leur exploitation. Cela doit passer par la confiance et le dialogue notamment autour des demandes des consommateurs.
 - Cependant des difficultés freinent son développement et des défis à prendre en compte dès maintenant qui vont bousculer le modèle actuel.
 - La logistique est un élément clé. Qui porte cet effort ? Le prix et la quantité permettent-ils aux producteurs d'absorber le coût ? Comment s'organiser pour trouver les équilibres pour l'ensemble de la chaîne (producteurs, logisticiens grossistes-semi grossistes, points de distributions, consommateurs) ? Ainsi il semble important d'associer aux démarches territoriales les logisticiens.
 - Un prix qui doit rester attractif pour des clients qui sont à l'image du territoire, diversifiés et parfois en situation sociale difficile.
 - L'inflation a un impact sur les pratiques des consommateurs. Le bio et certains produits plus haut de gamme (locaux de qualité) rencontrent des difficultés car moins prisés au bénéfice de produits d'entrées de gamme. L'agriculteur qui a structuré sa production pour les années à venir sur ces créneaux en écoutant ces magasins de distribution se retrouve en difficulté si sa production est moins valorisée dans les prix ou dans les volumes commandés par le supermarché. Comment l'aider ?
 - Le changement climatique va aussi transformer la structure des coûts pour la production car les rendements ne sont pas les mêmes avec moins d'eau, les coûts de logistique aussi vont augmenter et les prix vont forcément croître.
 - Pour répondre aux enjeux de relocalisation, de partage de la valeur sur l'ensemble de la chaîne, de prix pour des populations en proie à l'inflation, des risques adossés aux transformations en cours et à venir des pratiques, les acteurs portant des démarches d'alimentation de territoire doivent concourir au dialogue et à faciliter les alliances locales.





INTERVENANTS

- **Myriam Huet**, Directrice d'[Agrocampus de Saintonge](#) en Charente-Maritime
- **Benoist Aulanier**, Administrateur de [Terres de lien Nouvelle-Aquitaine](#)

ANIMATION ET RÉDACTION

- **Christophe Rochard**, chargé de mission dynamiques territoriales pour l'emploi, PQN-A

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Vidéo de présentation de la formation agricole - Agrocampus de Saintonge 2023](#)
- [Agriculteurs : communiquer pour déconstruire les clichés - France Culture - février 2018](#)
- [Article "Partager les succès et les galères" - Le Monde octobre 2022](#)
- [Le réseau national des espaces test agricoles - RENATA](#)

TÉMOIGNAGES

COMMENT VALORISER LES MÉTIERS AGRICOLES POUR ATTIRER DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS ?

> CONTEXTE

La France connaît une crise des vocations d'agriculteurs. De nombreuses fermes de moyenne et grande tailles se libèrent et ne trouvent pas reprenneur. Le coût d'entrée est élevé en matière d'investissement pour exercer ce métier. Par ailleurs, le contexte sociétal a fortement évolué ces dernières années: le rapport au travail a changé, les jeunes générations expriment de nouvelles attentes en matière de conditions de travail, de temps de travail, de pénibilité... Il existe enfin beaucoup de préjugés sur ces métiers, y compris chez des personnes qui veulent s'engager dans cette profession.

> POINTS CLÉS

ENJEUX IDENTIFIÉS

- Attractivité des métiers agricoles
- Connaissance pratique des métiers avant de s'engager dans cette profession
- L'évolution des formations pour les adapter aux réalités agricoles
- Difficulté d'installation pour les nouveaux agriculteurs
- Transmission des exploitations

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

- Il existe beaucoup de préjugés sur le métier d'agriculteur (positifs et négatifs) et sur la jeunesse : les jeunes seraient très «écolos», pas assez bosseurs. La réalité est beaucoup plus nuancée.
- L'image du métier d'agriculteur est relativement dégradée dans la société : des hommes seuls, défense du glyphosate...
- Il n'y a pas un mais des métiers d'agriculteurs. Le métier nécessite

une certaine polyvalence : producteur, commercial, commerçant, transformateur, manager...

- Il existe un réel décalage entre la théorie enseignée et la pratique. Les formations donnent une place relativement importante aux questions écologiques et aux transitions. La pratique est plus conventionnelle.
- Du côté des formations, le niveau de qualification augmente. On a fréquemment des agriculteurs titulaires d'un bac +3.
- Des nouveaux métiers et compétences apparaissent: maîtrise de l'intelligence artificielle, régie maraîchère municipale avec des fonctionnaires territoriaux horticulteurs, maraîchers...
- Pour susciter davantage de vocations, il serait pertinent de développer les cadres collectifs d'entrepreneuriat agricole pour réduire les risques liés à l'entrepreneuriat (coopératives agricoles, modèle collectif...) et casser l'image de l'agriculteur isolé dans sa pratique professionnelle. Le salariat est aussi un statut qui peut attirer de nouveaux actifs. Le renouvellement des générations passe également par le salariat.
- Il existe une grande difficulté à trouver des repreneurs aujourd'hui. A titre d'exemple, l'opérateur Terres de liens n'arrive pas à utiliser tous ses capitaux pour investir dans de nouvelles propriétés par manque de terres et de repreneurs en accord avec ses valeurs.

Certaines structures sont difficilement «repreables» compte-tenu de leurs caractéristiques : 60 hectares, 10 ETP sans compter les saisonniers.

BONNES PRATIQUES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Développer les offres d'expérimentation des métiers agricoles dès le collège et le lycée en s'appuyant sur le woofing, les espaces test, les jardins collectifs...
- Encourager des événements type visite de fermes à tous les niveaux scolaires
- Travailler l'attractivité des métiers agricoles avec les professionnels de l'orientation
- Aider à l'installation en collectif. Développer des formes de salariat (coopérative agricole ou autre forme collective) pour limiter les risques et sécuriser des emplois
- Organiser des espaces d'échanges et de débat pour que les différentes parties prenantes (agriculteurs, enseignants, associations environnementales, futurs élèves, étudiants, parents...) se connaissent mieux. Exemple du [Festival Agro'fest](#) porté par le lycée Desclaude de Saintes
- Travailler sur le clivage intergénérationnel (recherche qualité de vie au travail, exploitation bio/ raisonnée...)





INTERVENANTES ET ANIMATRICES

- **Catherine Arriudarre**, fondatrice de CARALIM
- **Shérazade Khadraoui**, chargée de projets et d'ingénierie en promotion de la santé de l'IREPS

CO-RÉDACTION

- **Maïwen Hoden**, chargée de mission développement territorial, PQN-A.
- **Catherine Arriudarre**, fondatrice de CARALIM

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Culture & Santé.](#)
- CARALIM - GRAINE Nouvelle-Aquitaine. 2022. Communiqué de presse de la journée régionale "[Promouvoir l'éducation à une alimentation durable](#)"
- IREPS NA. [Les sélections de ressources documentaires.](#)

Et plus spécifiquement :

Thématiques de santé :

La nutrition au service de la promotion de la santé - septembre 2022 / Le temps du repas, un espace éducatif - mars 2023

Agir auprès des publics :

L'alimentation du jeune enfant : entre équilibre, plaisir et découvertes - janvier 2023 /

L'éducation nutritionnelle des enfants de 6 à 11 ans - mars 2023 / Nutrition et image corporelle : adolescents de 12 à 18 ans - mars 2023

- IREPS NA. 2023. [Les catalogues d'outils pédagogiques dans Alimentation et activité physique.](#)
- IREPS NA. [Espace veille. et Perltres Alimentation et la sélection hebdomadaire de l'IREPS](#)

ATELIER

QUELLE ÉDUCATION ALIMENTAIRE POUR LA JEUNESSE ?

> CONTEXTE

Le sujet de "l'éducation alimentaire" est venu du constat que peu nombreuses sont les expériences existantes dans le réseau que PQN-A anime des Démarches Alimentaires des Territoires. C'est pourquoi nous avons proposé à l'association CARALIM et l'IREPS d'animer cet atelier.

L'association CARALIM (Centre Aquitain Rééducation Alimentaire) conçoit et anime des programmes d'intervention en promotion de la santé nutritionnelle autour de 3 axes : la nutrition et les inégalités sociales de santé, l'éducation alimentaire des jeunes et l'image corporelle et l'estime de soi.

Les programmes d'interventions se déclinent auprès des publics : petite enfance, collégiens, lycéens en voie professionnelle et personnes en situation de précarité

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Nouvelle-Aquitaine (IREPS) apporte son expertise sur l'ensemble de la région à travers ses 12 antennes départementales. C'est une association qui vise la santé pour tous, en agissant pour réduire les inégalités sociales de santé. Elle a pour objet la promotion de la santé et l'éducation pour la santé dans toutes ses composantes, dont l'éducation thérapeutique du patient. Elle offre un appui à tous les acteurs qui s'impliquent pour l'éducation et la promotion de la santé.

Les objectifs fixés lors de la préparation de cet atelier :

- Susciter chez les participants l'intérêt d'aborder le sujet de l'éducation, leur envie d'aller plus loin, de se former, d'utiliser des outils
- Semer l'idée qu'il ne suffit pas d'avoir un approvisionnement de qualité, local pour éduquer, penser plus loin que la restauration collective

> POINTS CLÉS

POINTS CLÉS SELON LES 4 QUESTIONS POSÉES AUX PARTICIPANT.E.S :

. Qu'est ce que je retiens de l'atelier ? Quels sont les enjeux identifiés ?

- C'est sensibiliser les jeunes à l'alimentation et à la notion de plaisir en respectant l'environnement et la culture de chacun
- Une approche culturelle
- Des habitudes de vie
- Le plaisir
- Ce n'est pas : des injonctions, culpabiliser la pratique des jeunes
- C'est : transmettre, faire découvrir des produits, des saveurs
- C'est une mission d'intérêt général puisque l'alimentation est la base de la santé publique et du bien être individuel

Les compléments de Caralim et de l'IREPS ?

L'éducation alimentaire est un processus d'autonomisation du comportement alimentaire.

Ainsi renforcer l'éducation à l'alimentation des plus jeunes, c'est leur donner les moyens de comprendre et de s'approprier le lien entre l'alimentation, la santé, l'environnement.

Pour compléter rendez-vous sur : [Education alimentaire - Caralim](#)

"Les déterminants du comportement alimentaire" extrait du "Guide nutrition et petite enfance" co-rédigé par CARALIM et IREPS Nouvelle-Aquitaine

. Qu'est ce qu'il se fait déjà aujourd'hui ? Les bonnes pratiques existantes...

"Je propose de bons produits de qualité gustative et nutritive supérieure"

Les insatiables :

- Action d'éducation grand public : goût, cuisine, atelier supermarché, visite producteur
- Formation agents de la restauration collective

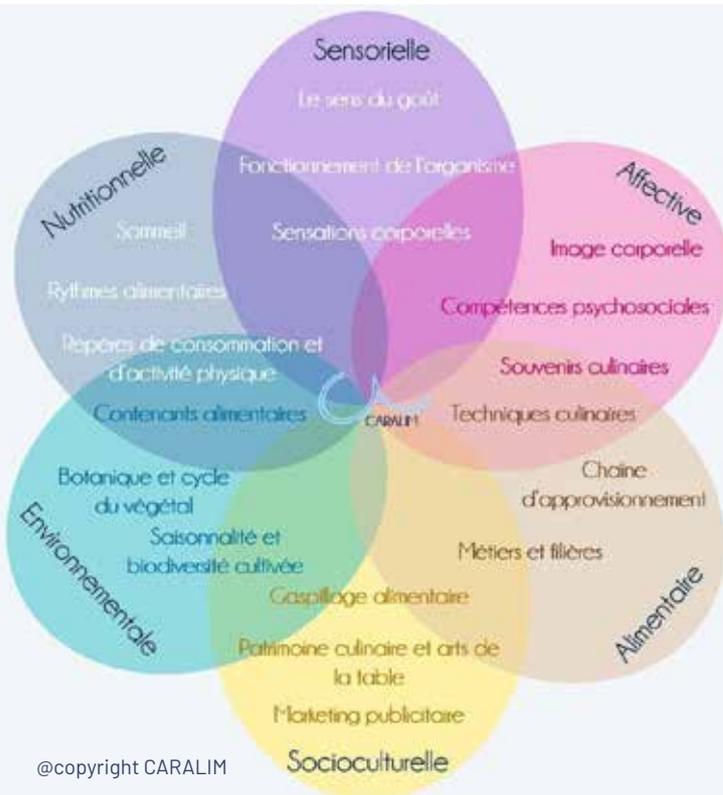
"Je m'intéresse à l'origine des produits, à la pratique de cuisine et à l'importance du goût"

. Quelles propositions d'actions ? Qu'est ce que je peux faire au regard des enjeux ?

- Réfléchir sur mes pratiques, ma posture avant d'intervenir (un éducateur)
- Inciter à la formation des animateurs sur la pause méridienne dans les écoles.
- Porter un projet pour une équipe d'animateurs formés
- Former le personnel en contact avec les enfants
- Organiser des animations dans les écoles avec les enseignants.

. Quels sont mes freins ? Sur quoi j'aurais besoin d'être outillé?

- Manque de temps.
- Je me questionne sur comment mieux mettre en relation les besoins des communes et des acteurs en proposant des actions d'éducation ?
- Influence de l'industrie agroalimentaire avec laquelle il est difficile de rivaliser
- Des outils d'animation
- Formation globaliser à l'alimentation
- Financements animation auprès des jeunes
- L'ambiance dans les restaurants scolaires
- Le peu de personnel encadrant des temps de déjeuner
- Les attentes des différents adultes





INTERVENANTES ET ANIMATRICES

- **Margot VILETTE-BELMONT**, Animatrice régionale Solutions d'adaptation fondées sur la nature, OFB en Nouvelle-Aquitaine
- **Eve Lalande**, Chargée de mission - PAT de l'Estuaire, Communauté de communes de l'Estuaire (33)

RÉDACTION

- **Margot VILETTE-BELMONT**, Animatrice régionale Solutions d'adaptation fondées sur la nature, OFB en Nouvelle-Aquitaine

POUR ALLER PLUS LOIN

- Météo France. « [CLIMAT HD par Météo-France](#) ».
- La librairie ADEME. 2023. « [Démarches d'adaptation au changement climatique dans les secteurs agricole et forestier et leurs filières : recueil](#) ».
- CEREMA. 2023. « [Repère pour l'évaluation environnementale des PAT | Cerema](#) »
- Centre de ressource pour l'adaptation au changement climatique. 2019. « [Agriculture | Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique](#) »
- Solagro, 2022. « [Afterres2050 Biodiversité - un nouveau volet du scénario](#) ». Afterres2050
- INRAE. 2022. « [Expertise scientifique collective : la diversité végétale, une solution agroécologique pour la protection des cultures](#) ».
- ADEME. « [Les scénarios 2050](#) ».
- INRAE. 2023. « [Une agriculture européenne sans pesticides en 2050 ?](#) »

ÉTUDE DE CAS

ATELIER ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

> CONTEXTE

Le changement climatique affecte déjà fortement le secteur agricole en France et a fortiori notre région : anomalies et décalages de températures de saisons, augmentation des événements climatiques extrêmes à l'instar de pluies torrentielles et inondations, sécheresses météorologiques, agricoles et hydrologiques notamment dans le Sud mais aussi en Normandie où l'herbe des prairies cesse alors de pousser, vagues de chaleur, et incendies afférents... Ces changements sont déjà constatés et continueront d'augmenter selon le rapport du GIEC de 2022 "Impacts, adaptation et vulnérabilité".

Le système agricole est à la fois pour partie à l'origine de ces changements, mais en est aussi une des premières victimes. Néanmoins, l'adaptation des systèmes agricoles et alimentaires au changement climatique a beaucoup à gagner à s'inspirer des solutions existantes et éprouvées, basées sur la biodiversité.

Les animatrices ont présenté les enjeux du territoire néo-aquitain puis de l'estuaire de la Gironde face au changement climatique avec un focus sur les enjeux eau, biodiversité et adaptation. Un atelier au format accélérateur de projet à partir du cas d'étude de l'action foncière de la CC de l'Estuaire (33) dans le cadre de son PAT s'en est suivi.

> POINTS CLÉS

- Le Sud-Ouest sera le territoire le plus exposé au changement climatique, avec notamment une diminution attendue du débit dans les rivières de -20 à -40%
- Impacts en agriculture : hausse moyenne des températures ; évolution du régime de précipitations et événements extrêmes (sécheresses, érosion du sol). Les rendements des cultures, productivité et

bien-être des animaux sont directement touchés. (Acclimaterra)

- L'agriculture est fondamentalement basée sur la biodiversité et les services écosystémiques, c'est-à-dire les services rendus par la biodiversité (services de régulation et d'approvisionnement)
- Nourrir les habitant.e.s, en particulier dans le contexte des changements climatiques, implique des systèmes alimentaires qui maintiennent les capacités d'adaptation et réduisent au minimum les impacts environnementaux





INTERVENANTS

- **Jean Pierre DAUDET**, président du comité directeur de la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) de la boulangerie coopérative d'Uzeste (33)
- **Delphine COTILLEAU** et **Clémence DEPOIS**, respectivement présidente de la SCIC de l'épicerie coopérative d'Airvault "lepicerie" et épicière de lepicerie (79)

RÉDACTION

- **Pauline Châtelain**, chargée de mission Revitalisation des centres villes et centres bourgs, PQN-Ad'adaptation fondées sur la nature, OFB en Nouvelle-Aquitaine

TÉMOIGNAGES

LES DÉMARCHES ET INITIATIVES ALIMENTAIRES DE TERRITOIRE, SUPPORT DE REVITALISATION

> CONTEXTE

De nombreux territoires mènent à la fois des démarches alimentaires et agricoles, et de revitalisation. Si celles-ci sont souvent menées en parallèle, car dans des dispositifs séparés (Plan Alimentaire de Territoire et Petites Villes de Demain ou Action Cœur de Ville), l'objectif de cet atelier était de mettre en lumière leurs points de convergence. Comment un projet alimentaire peut également être un projet de revitalisation transversal, créant de nouvelles dynamiques positives en centre bourg ?

> POINTS CLÉS

L'épicerie coopérative d'Airvault a été créée à la suite d'un questionnaire à destination des commerçants et des habitants et d'une série de réunions publiques sur la place du marché d'Airvault.

Chaque questionnement sur le fonctionnement de l'épicerie (produits, horaires d'ouverture...) est un sujet de concertation entre les habitants. Ouverte en 2019, «lepicerie» est une SCIC à l'organisation holocratique (à l'inverse d'une organisation pyramidale). Elle propose des activités commerciales alimentaires et non-alimentaires alternatives dans une démarche de développement durable et d'éducation populaire (vente de produits locaux, présentation de produits "inhabituels", conférences et tables rondes...).

La boulangerie coopérative d'Uzeste a été créée en 2021, suite à la fermeture de la boulangerie du village et à la pandémie de Covid19, qui avait engendré un manque de produits de première nécessité et un fort manque de lien social dans la commune.

La boulangerie fonctionne avec une boulangère employée et des

bénévoles qui se relaient pour ouvrir la boutique. En plus de la vente du pain, elle accueille aussi d'autres activités : vente de produits locaux, expositions d'artistes, tables rondes et conférences. Le pain produit est bio, local, produit avec des techniques anciennes.

En quoi ces initiatives alimentaires sont-elles des projets de revitalisation ?

- Retour des commerces en centre bourg

Chacun de nos intervenants vient d'un territoire où les services et les commerces ont progressivement fermé, laissant un centre bourg sans commerces et sans services de proximité. Dans chaque cas, l'ouverture du commerce a permis le retour de commerces et de services de proximité en centre bourg. Elle a aussi permis la naissance d'une nouvelle dynamique dans le centre bourg, des retombées positives pour les autres commerces du centre bourg et la création d'un écosystème de commerces.

- Relocalisation de l'alimentation

La présence de ces commerces en centre bourg, accessibles, ouverts à des horaires adaptés, accueillants pour les habitants, permet de mettre en lien les habitants et les producteurs locaux.

- Adhésion à un projet de territoire

La qualité de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif permet à ces deux projets d'être construits et animés par les citoyens du territoire. Ainsi, ils sont particulièrement adaptés aux besoins des habitants. Ils permettent également de fédérer la population autour de volontés communes, d'activités communes, d'un projet commun.

- Revitalisation du centre bourg

Ce renouveau du commerce en centre bourg crée une raison pour les habitants à se rendre dans le centre et profite donc aux autres commerces et services du centre bourg. La fédération des habitants autour d'un projet de territoire peut permettre la création d'autres projets par ces mêmes citoyens, une fois la dynamique participative

et son fonctionnement installés. Ainsi, ce type d'initiatives alimentaires servent également à la revitalisation des centres bourgs, en recréant une force de centralité.

Facteurs de réussite de ce type de démarches alliant alimentation et revitalisation

La concertation et l'écoute des besoins des habitants. Ainsi, les projets sont adaptés aux besoins de la population, et cet engagement créé chez les habitants peut engendrer un engagement sur le long terme dans la vie du projet et plus largement, dans la vie du territoire.

Ces projets ont souvent des formes novatrices : ils s'inscrivent dans l'économie sociale et solidaire, sont des organisations de coopérations, ont des modèles économiques fragiles. Le soutien de la collectivité est essentiel pour assurer le bon déroulement de leurs activités et leur pérennité. Il est cependant essentiel que la collectivité ne s'empare pas du projet et ne dépossède les habitants qui s'organisent collectivement de leur pouvoir d'agir et de décider. Le soutien de la collectivité peut s'exprimer de différentes manières

- prêt ou location à tarif préférentiel de locaux ou de matériel
- investissement financier
- communication sur le montage du projet
- identification et valorisation des bénéfices indirects des activités
- apport d'un accompagnement et d'une ingénierie par les services de la collectivité

Les programmes d'accompagnement de projets de territoires (PAT, PVD, ACV) ont pour rôle de permettre l'émergence de tels projets, de valoriser leurs apports, passer au-dessus des conflits locaux pour permettre l'installation de ce type de structures nécessaires et bénéfiques au projet de territoire.



TABLE-RONDE

SOYONS LE CHANGEMENT POUR UNE NOUVELLE ALLIANCE DES TERRITOIRES !

> CONTEXTE

Relocaliser l'agriculture et l'alimentation en Nouvelle-Aquitaine, pour assurer la capacité à nourrir sainement chacune et chacun, et à vivre dignement de son travail...Voilà un programme complexe à mettre en œuvre.

Fort heureusement, de nombreuses solutions existent, qui sont inventées et expérimentées localement : en témoignent les projets portés par les acteurs du réseau des démarches alimentaires de territoire. Celles-ci se déploient majoritairement grâce à la coopération entre acteurs et à leurs expertises complémentaires.

Si certaines personnes ou organisations le font très bien et depuis longtemps, la coopération comme posture et comme méthode n'est pas majoritaire dans les pratiques... car elle n'est pas évidente, et va à l'encontre des dynamiques concurrentielles. Elle requiert un changement des représentations et des postures. De fait, pour coopérer il faut commencer par dialoguer, se connaître, comprendre les contraintes spécifiques de chacun. La coopération peut être informelle, ou formalisée, via par exemple des instances comme les Projets Alimentaires de Territoire.



INTERVENANTS

- **Frédéric Marchand**, ancien Sénateur du Nord, Auteur d'un rapport avec le conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) pour le gouvernement sur les PAT en juillet 2022
- **Laure Gaillard**, cheffe du service Alimentation à Aix Marseille Provence Métropole
- **Samuel Allix**, gérant de la société ALLIX, producteur de pomme de terre
- **Nathalie Verdier**, maraîchère du Périgord et administratrice d'AgroBioPérigord et Pays'en Graine

ANIMATION

- **Alexia Michoud**, chargée de mission Démarches alimentaires de territoire, PQN-A

RÉDACTION

- **Maiwen Hoden**, chargée de mission Démarches alimentaires de territoire, PQN-A.

CHANGER DE PARADIGME, UNE NÉCESSITÉ...

”” **Nathalie Verdier**, est une “NIMA”, Non Issue du Milieu Agricole, installée depuis 8 ans en maraîchage diversifié bio sur une ferme d’un hectare en Dordogne (24). En nous retraçant l’histoire de l’agriculture et le contexte d’après-guerre qui a engrené l’agriculture dans un modèle industriel aux objectifs productivistes, elle dénonce ces fermes toujours plus grandes. Aujourd’hui celles-ci sont difficilement transmissibles et les priorités sociales ont changé. Il faut revoir la chaîne de production et l’attractivité du monde agricole notamment pour favoriser le renouveau de la ruralité. Ainsi Nathalie Verdier promeut un système agricole respectueux de l’environnement et de la santé des consommateurs. Elle dénonce aussi une insuffisance du côté des aides pour le bio. L’exemple de ses collègues le montre : installés sur quelques hectares, ils paient 3000 à 4000 euros de cotisations salariales, mais ne bénéficient d’aucune aide de la PAC, qui est dans une logique de soutien proportionnel au nombre d’hectares.

”” **Samuel Allix** est aussi producteur, gérant d’une exploitation familiale de 200 hectares. Sa production est principalement celle des pommes de terre, complétée par d’autres cultures en fonction des années. Depuis 2016, 20 hectares sont en bio. Pour lui, les limites du système agricole actuel se lisent dans la rupture du dialogue et la méfiance entre les agriculteurs et le reste de la société. D’après son expérience, la majorité des agriculteurs a envie d’aller vers d’autres pratiques, mais le changement est progressif car il faut remettre en question les techniques de production ainsi que le système de prix. L’évolution des pratiques va également avec une baisse des rendements donc une augmentation des prix. En cette période d’inflation, il souligne que le marché du bio est instable et pose la question : réduire les pesticides, oui, mais à quel prix ? Les agriculteurs et les consommateurs n’ont pas à en pâtir financièrement. “On ne va pas mourir pour nos idées !”.

”” **Laure Gaillard**, animatrice du PAT partagé entre Aix Marseille Métropole (AMP) et le PETR du Pays d’Arles, relate l’expérience vécue lors de la crise du covid en 2019. Avec le confinement et l’arrêt des écoles, beaucoup de ménages se sont retrouvés en situation accrue de précarité alimentaire (cinq repas en plus par enfant, etc). Parallèlement, les acteurs de la grande distribution et les agriculteurs cherchaient à écouler leurs stocks. Les services publics se sont alors mis en action pour répondre à l’urgence en mettant en place un système de paniers solidaires. Depuis, le nombre de personnes en situation de précarité n’a pas baissé. C’est pourquoi le dispositif est toujours actif et en déploiement. Ce qu’il faut retenir de ce cas exceptionnel c’est la mise en action efficace et rapide des services de la métropole et la coopération avec les acteurs économiques, facilitée par l’ouverture d’une cellule de crise. La coopération interne entre les services politique de la ville et alimentation s’est mise en place naturellement pour répondre à la crise existante. Ce qui a donné lieu à des Contrats de ville intégrant la dimension alimentation. La collectivité a un rôle d’ensemblier de l’action locale. Pourtant, Laure Gaillard précise que cette action peut être fragile car elle repose sur l’humain et la volonté politique.

”” **Frédéric Marchand** défend l’outil “PAT” depuis de nombreuses années, cela a d’ailleurs fait l’objet d’un rapport d’évaluation de l’action des PAT dans lequel il appuie leurs rôles de coordonnateurs de dialogue et de l’action territoriale. Les territoires tirent leur force de la multitude de projets qui les composent, et dont il y a la nécessité d’articuler les actions pour faire système. Une stratégie nationale qui les soutient est primordiale et doit s’appuyer sur les acteurs de terrain. C’est pourquoi l’outil PAT subventionné par l’Etat est pertinent, mais le niveau de soutien financier est largement insuffisant par rapport aux objectifs ambitieux attendus par les territoires et par l’Etat. De plus, pour casser le travail en silo existant au sein des collectivités, l’ex-sénateur propose de changer le Code général des collectivités territoriales pour y inscrire une compétence partagée sur l’agriculture et l’alimentation et ainsi donner la légitimité et la capacité aux collectivités d’agir. En outre, il appelle de ses vœux des dispositifs de financements pérennes pour assurer la continuité de l’action locale.

LA COOPÉRATION COMME SOLUTION

Nos intervenants l'expérimentent au quotidien, ils nous racontent.

En tant qu'ancien Sénateur du Nord et par son expérience politique, Frédéric Marchand confirme, "Ce n'est pas de là-haut que vont venir les solutions mais du territoire.". Fervent défenseur du PAT, il appuie que c'est l'un des outils qui permet de "désiloter" les filières et d'initier un travail avec une vision systémique. Cela en comptant sur le politique dont le rôle est de mettre autour de la table les acteurs de l'amont à l'aval. En parallèle, un accompagnement financier de la part de l'Etat est nécessaire pour favoriser la mise en place des actions souhaitées.

S'agissant de PAT, celui d'Aix Marseille Provence et du Pays d'Arles est le plus grand de France, et est labellisé au niveau 2. Son réseau est aujourd'hui constitué d'une grande diversité d'acteurs. L'exemple le plus fort que Laure Gaillard choisit pour illustrer la coopération mise en œuvre grâce à cet outil, est le travail mené avec son homologue de la politique de la ville lors de la crise du covid-19. Effectivement, les deux services ont uni leurs compétences pour répondre à la situation d'urgence et pouvoir livrer 30 000 paniers de légumes et fruits frais pendant 6 semaines en direction des personnes en situation de précarité de la Métropole. Elle a vu un réel enthousiasme des parties prenantes à travailler ensemble : les acteurs de la politique de la ville ont retrouvé le sens de l'action publique, les grossistes et les agriculteurs ont pris plaisir à partager ce projet, les communes et des intercommunalités se sont organisées entre elles, et de nombreux réseaux existants ont participé comme des AMAP, le réseau VRAC, et le réseau Peu Cher. Des indicateurs de suivi ont été mis en place rapidement pour suivre la poursuite du projet.

Enfin, Samuel Allix a une double casquette. En plus d'être agriculteur, il est président du GRCETA 27, un groupement de recherche sur les cultures et techniques agricoles des sols forestiers. Celui-ci regroupe des agriculteurs qui, en collaboration avec des experts techniques et de la recherche, cherchent des solutions pour s'outiller et innover dans leurs pratiques agricoles. L'ensemble des activités du groupement sont financées par les adhérents eux-mêmes. Ces activités comprennent : des essais, la gestion d'espaces test mais aussi l'intervention auprès d'établissements scolaires comme l'INSAB. Cette initiative est un exemple concret d'acteurs se mettant en mouvement pour répondre ensemble aux enjeux auxquels ils font face.

LES MESSAGES CLÉS À RETENIR :

- Restaurer le dialogue entre les acteurs de la "fourche à la fourchette"
- Cultiver la "permaculture humaine", comme l'appelle Laure Gaillard : prendre soin des relations entre acteurs est un terreau essentiel à une coopération réussie
- Frédéric Marchand souligne l'importance de :
- La pérennité des financements dédiés à l'animation de la coopération, a fortiori pour les PAT de niveau 2
- La reconnaissance légale d'une compétence partagée sur les systèmes alimentaires et la lutte contre la précarité alimentaire,, pour asseoir la légitimité des collectivités et leur donner les moyens d'agir
- Se munir d'indicateurs pour : mesurer l'impact des actions menées, justifier l'action territoriale auprès des élus et des financeurs, avoir une vision sur le long terme
- Selon Samuel Allix, commencer par coopérer avec ceux qui le veulent sur des objets concrets, en bâtissant un écosystème coopératif où sont intégrés des acteurs plus ou moins proches du territoire. S'intéresser aux pratiques et tester, plutôt que d'être dans des postures de défiance a priori





LA MISSION DÉMARCHES ALIMENTAIRES DE TERRITOIRE DE PŌN-A

Dès 2018, Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PŌN-A) s'est positionné sur les Démarches Alimentaires de territoire. Depuis 2022, PŌN-A a été mandaté par l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine dans le Pacte Alimentaire, pour mettre en réseau les porteurs de ces démarches. PŌN-A coopère aussi avec le Graine Nouvelle-Aquitaine, porteur de la plateforme collaborative l'Essaimeur, pour favoriser le partage entre les réseaux des initiatives et des démarches alimentaires de territoire.

COMMENT PŌN-A RÉALISE CES MISSIONS ?

PŌN-A accompagne tout territoire qui le souhaite, lauréat ou non lauréat d'un programme de l'Etat ou d'un appel à projet de la Région, labellisé PAT ou non, Afin d'agir au plus près des besoins exprimés par les territoires, l'offre de services du centre de ressources se compose de :

- Conférences pour monter en compétences sur des sujets phares grâce à des témoignages d'élus, de techniciens et à la contribution d'experts ;
- Visites sur site pour mettre en avant des exemples concrets de projets (ex : légumerie);

- Groupes de travail à destination de l'ingénierie locale permettant l'échange entre pairs autour des pratiques, des problématiques rencontrées et des différents besoins (ex : Café des PAT) ;
- Retours d'expériences pour s'inspirer sur différents modes de faire ;
- Articles de capitalisation pour s'informer ;
- Veille sur l'actualité liée aux démarches alimentaires au niveau local, régional et national (lettre d'information mensuelle commune aux réseaux de PŌN-A et de l'Essaimeur).

Vous êtes un(e) élu ou un(e) technicien ? Un opérateur économique ? Une association ? Une tête de réseau de l'agriculture et de l'alimentation ? Vous avez besoin de renseignements sur les démarches alimentaires de territoire? Vous ne savez pas quels leviers mobiliser ? Vous souhaitez rencontrer des pairs ou d'autres acteurs pour échanger ?

Vous êtes nouvel arrivant dans un PAT ? Prenez rendez-vous avec nous pour que nous vous expliquions les temps d'échanges que nous organisons pour vous.

N'hésitez pas à nous contacter et à participer à nos temps de rencontres, nous sollicitons pour répondre à une problématique, vous inscrire à nos lettres d'informations mensuelles, et vous inscrire sur notre plateforme numérique pour prendre connaissance de toutes nos ressources et proposer les vôtres !

GLOSSAIRE

- **AANA** : L'agence de l'alimentation Nouvelle-Aquitaine
- **AAP** : Appel à projet
- **ACENA** : Association des coordonnateurs EPLE de la Nouvelle-Aquitaine
- **ADEAR** : Association pour le développement de l'emploi agricole et rural
- **ADEME** : Agence de la transition écologique
- **AMAP** : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
- **APFELSO** : Association des Producteurs de Fruits et Légumes du Sud-Ouest
- **ARIANA** : Association régionale des industries alimentaires de Nouvelle-Aquitaine
- **ASA** : Aquitaine service aménagement
- **BSA** : Bordeaux Sciences Agro
- **CAE** : Coopérative d'activité et d'emploi
- **CAGV** : Communauté d'Agglomération Grand Villeneuvois
- **CAPE** : Le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise
- **CARALIM** : Centre Aquitain de Rééducation ALIMentaire
- **CDOA** : Commission départementale d'orientation agricole
- **CIVAM** : Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural de Nouvelle-Aquitaine
- **CMAR** : La Chambre des métiers et de l'artisanat régionale
- **CRANA** : La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine
- **CREPAQ** : Centre de ressource d'écologie pédagogique de Nouvelle Aquitaine
- **CRITT** : Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies
- **DAT** : Démarche alimentaire de territoire
- **DATAR** : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
- **DDT** : direction départementale des Territoires
- **DRAAF** : Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
- **DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- **DREETS** : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- **EHPAD** : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- **ENSEGID** : École nationale supérieure en environnement, géoressources et ingénierie du développement durable
- **EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale
- **ESS** : Economie Sociale et Solidaire
- **FCD** : La fédération du commerce et de la distribution
- **FRCAP** : Fédération régionale caprine
- **GARA** : Groupement Alimentaire Région Nouvelle-Aquitaine
- **GIEC** : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- **IGNA** : Institut du Goût Nouvelle-Aquitaine
- **INAE** : L'association d'insertion par l'activité économique
- **INAO** : Institut national de l'origine et de la qualité
- **InPACT** : Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale
- **INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- **INSAB** : Institut nationale des sciences de l'agroalimentaire de Bordeaux
- **INTERBEV N-A** : Délégation régionale de l'association interprofessionnelle du bétail et des viandes
- **INTERBIO N-A** : Délégation régionale de l'association interprofessionnelle du bio
- **INTERFEL N-A** : Délégation régionale de l'association interprofessionnelle des fruits et légumes
- **ITERG** : Institut des Corps Gras & Produits
- **MSA** : Mutualité sociale agricole
- **NIMA** : Non issus du monde agricole
- **PAT** : Projet alimentaire de territoire
- **PLU** : Plan local d'urbanisme
- **PTCE** : Pôle territorial de coopération économique
- **REANA** : Le réseau d'éducation agricole de Nouvelle-Aquitaine
- **RENATA** : Réseau national des espaces-test agricoles
- **SAGE** : Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
- **SCIC** : Société coopérative d'intérêt collectif
- **SCoT** : Schéma de cohérence territoriale
- **SPASER** : Schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables
- **SSA** : Sécurité sociale de l'alimentation
- **UCTRC ALPC** : Union des Centres Techniques Régionaux de la Consommation/Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine
- **VRAC** : Vers un réseau d'achat en commun

MERCI

À TOUTES LES STRUCTURES
QUI SONT INTERVENUES LORS DU FORUM !



UN GRAND MERCI À TOUS LES INTERVENANT(E)S,
ANIMATEUR(RICES) D'ATELIERS, ET À CELLES ET CEUX
QUI ONT CONTRIBUÉ À CETTE PUBLICATION !



Région Nouvelle-Aquitaine

Direction Agriculture, Agroalimentaire et Pêche
circuitscourts@nouvelle-aquitaine.fr
05 49 55 68 55 / 05 57 57 01 74

www.nouvelle-aquitaine.fr



Direction Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine (DRAAF)

SRAL (Service régional de l'alimentation) - Unité alimentation
sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr / 05 56 00 43 75

draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr



Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Ecosystème Darwin, 87 quai de Queyries 33 100 Bordeaux
05 56 90 81 00 / contact@pqn-a.fr

Créé en 2002, PQN-A (Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine) est un Groupement d'Intérêt Public. Il s'inscrit dans le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV).

Pour en savoir plus sur nos actions en cours, les ressources de PQN-A, rendez-vous sur :

www.pqn-a.fr

Suivez PQN-A sur les réseaux sociaux :



Direction de publication : Jonathan Delpéch
Coordination : Alexia Michoud, Maïwen Hoden, Anne-Sophie Gillion
Rédaction : collective
Graphisme : Sept Lieues
Date : Janvier 2024

